



GRAND BESANÇON

JANVIER - FÉVRIER 2017 N°79

ÉCONOMIE :
**Le renouveau
de l'horlogerie
grand bisontine**

VILLE DE BESANÇON :
Hommage à Ousmane Sow

COMMUNE
À L'HONNEUR :
**Saint-Vit, prospère
et en plein boum**

PALISE

VENISE

VIEILLEY

CHEVROZ

BONNAY

CUSSEY-SUR-L'OGNON

GENEUILLE

DEVECEY

MÉREY-VIEILLEY

POUILLEY-FRANÇAIS

VELESMES-ESSARTS

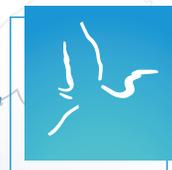
SAINT-VIT

ROSET-FLUANS

VILLARS-SAINT-GEORGES

BYANS-SUR-DOUBS

Bienvenue aux nouvelles communes !





70 ENSEMBLE

- Amagney
- Arguel
- Audeux
- Avanne-Aveney
- Besançon
- Beure
- Bonnay
- Boussières
- Braillans
- Busy
- Byans-sur-Doubs
- Chalèze
- Chalezeule
- Champagney
- Champoux
- Champvans-les-Moulins
- Châtillon-le-Duc
- Chaucenne
- Chaufontaine
- Chemaudin et Vaux
- La Chevillotte
- Chevroz
- Cussey-sur-l'Ognon
- Dannemarie-sur-Crète
- Deluz
- Devecey
- École-Valentin
- Fontain
- Franois
- Geneuille
- Gennes
- Grandfontaine
- Larnod
- La Vèze
- Le Gratteris
- Les Auxons
- Mamirolle
- Marchaux
- Mazerolles-le-Salín
- Mérey-Vieilley
- Miserey-Salines
- Montfaucon
- Montferrand-le-Château
- Morre
- Nancray
- Noironte
- Novillars
- Osselle-Routelle
- Palise
- Pelousey
- Pirey
- Pouilley-François
- Pouilley-les-Vignes
- Pugey
- Rancenay
- Roche-lez-Beaupré
- Roset-Fluans
- Saint-Vit
- Saône
- Serre-les-Sapins
- Tallenay
- Thise
- Thoraise
- Torpes
- Vaire
- Vesemes-Essarts
- Venise
- Vieilley
- Villars-Saint-Georges
- Vorges-les-Pins

- 04** Arrêt sur images
- 06** Grand Besançon au quotidien
- 11** Travaux ligne 3+ Viotte - TEMIS
- 12** **Économie**
Le renouveau de l'horlogerie grand bisontine
Aquabio s'installe à Châtillon-le-Duc
- 14** **Dossier**
Bienvenue aux nouvelles communes !
- 22** **Expressions politiques**
- 25** **Rencontre**
Laurent Larger, nouveau directeur
de l'institut FEMTO-ST
- 27** **Commune à l'honneur**
Saint-Vit, prospère et en plein boum
- 29** **Actus de la ville de Besançon**
Hommage à Ousmane Sow - Visitez la Citadelle
avec application - La balade des gens célèbres

35 Actus des communes

Byans-sur-Doubs :
Une soirée ciné-restau ?

Aérodrome de Thise :
un chef-d'œuvre (bientôt plus) en péril

- 39** **Sport**
Le Cross du Grillon sous la neige :
jamais deux sans trois ?
- 40** **Conservatoire**
Écoles de musique
- 41** **Sortir**
- 44** **#Réseaux sociaux**
- 45** **Patrimoine / Histoire**
Les Papeteries, l'âme de Geneuille
- 46** **Infos pratiques**

REJOIGNEZ-NOUS SUR LES RÉSEAUX !

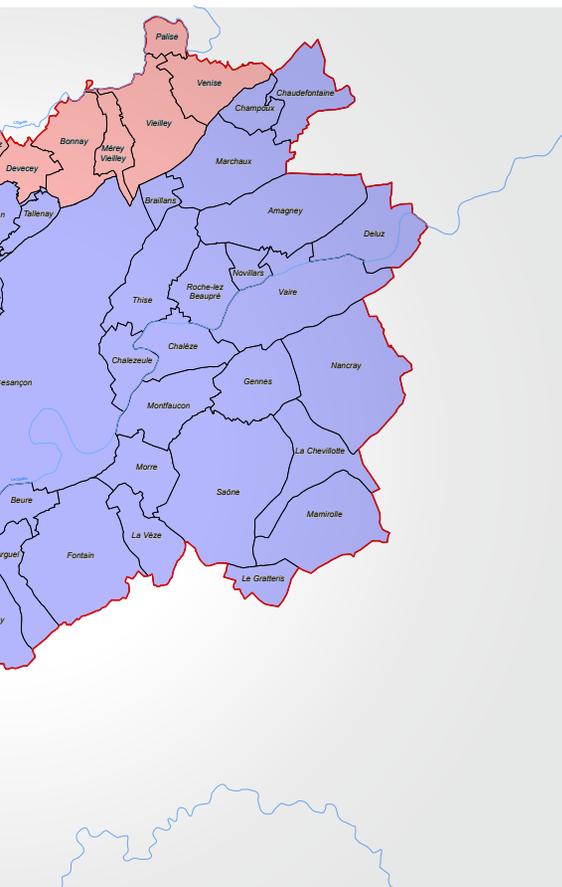








25

**GABRIEL BAULIEU**1^{er} Vice-Président du Grand Besançon
Maire de Serre-les-Sapins**JEAN-LOUIS FOUSSERET**Président du Grand Besançon
Maire de Besançon

LE GRAND BESANÇON S'AGRANDIT !

Depuis le 1^{er} janvier 2017, le Grand Besançon compte 15 nouvelles communes des secteurs de Devecey et Saint-Vit, 13 387 nouveaux Grand Bisontins à qui nous souhaitons la bienvenue.

Créée en 2001, par transformation du District (1993-2000), la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon réunit désormais 70 communes (192 042 habitants) dans un projet partagé afin de faire ensemble ce qu'elles ne pourraient pas faire seules.

Au fil des années, différentes évolutions en ont modifié les contours. Le Grand Besançon a ainsi vu son champ de compétences s'élargir (développement économique, transports, aménagement du territoire, gestion des déchets, habitat, environnement, culture, tourisme...).

Aujourd'hui la loi NOTRe (nouvelle organisation territoriale de la République) confie encore de nouvelles responsabilités aux intercommunalités et leur impose une « taille minimum », amenant à un élargissement du Grand Besançon.

Cette exigence de la loi a permis la rencontre avec de nouveaux territoires, au nord et à l'ouest. Ainsi y a-t-il eu convergence entre le sens donné par la loi et les volontés locales de conforter la structuration du Grand Besançon autour de deux axes de développement complémentaires au

sein d'un territoire élargi. L'élargissement du Grand Besançon est donc tout à la fois pertinent et cohérent.

Cette union fait et fera notre force. Grâce à elle, les projets structurants se sont multipliés, avec la création de TEMIS Innovation, l'établissement du réseau de bus Ginko, l'un des plus denses de France, le financement de la LGV Rhin-Rhône, l'édification de la Cité des Arts qui accueille le Conservatoire à Rayonnement Régional, l'aménagement de zones d'activités économiques et commerciales comme TEMIS ou les Marnières, la mise en œuvre d'une gestion des déchets (collecte et traitement) toujours plus efficace ou encore la réalisation du tramway. Dès 2017, la mise en service de la ligne de bus en site propre Viotte-Campus-TEMIS favorisera encore l'usage des transports collectifs.

Beaucoup de chemin a été parcouru mais il reste encore de nombreux projets à conduire dans un contexte budgétaire difficile. C'est néanmoins dans ce contexte que le challenge consistera à rendre le Grand Besançon toujours plus dynamique, plus humain, plus solidaire et plus durable.

Nous vous souhaitons une bonne et heureuse année 2017 !





Retrouvez plus de photos sur Instagram :
@GrandBesancon_Monaggllo ou
sur www.meilleurtemps.fr rubrique « En images ».

2



5





1 En 2016, cinq lieux emblématiques du centre-ville de Besançon ont revêtu leurs habits de lumière pour Noël ! 2 Joli défilé aux lampions dans la commune de Roset-Fluans à l'occasion du Téléthon 2016. 3 La cérémonie 2016 de remise des prix du fleurissement a eu lieu le 25 novembre dernier à la Maison de l'économie de Besançon. Pour la 20^e édition, 16 communes étaient représentées et 87 réalisations ont été soumises à l'examen du jury. 4 Montfaucon dans le Lot, Montfaucon dans le Gard ou encore dans les Hautes-Pyrénées, le marché de Noël de Montfaucon (dans le Doubs !) mettait à l'honneur les produits régionaux de ses homonymes ! 5 L'Assemblée des communautés de France (ADCF), en partenariat avec le Grand Besançon, organisait le 6 décembre dernier à Micropolis une journée sur les intercommunalités et le développement économique, en présence de Marie-Guite Dufay, Présidente de Région. 6 Corrida de Vauban : plus de 400 participants ont répondu à l'appel de l'édition 2016 de la célèbre course bisontine !



ÉNERGIE

Empruntez la mallette énergie

Partez à la chasse au gaspi avec la mallette énergie proposée aujourd'hui à tous les résidents (occupants ou propriétaires) du Grand Besançon. Un outil simple et concret pour mesurer gratuitement ses consommations d'électricité et d'eau, mais aussi évaluer son confort thermique et en partie la qualité de l'air de son logement.

UN OUTIL EFFICACE CONTRE LE GASPILLAGE ÉNERGÉTIQUE

Prêtée depuis 2010 aux Bisontins par la Ville et sa Direction de la Maîtrise de l'énergie, la mallette de bilan énergétique et ses quatre appareils de mesure sont désormais accessibles à tous les logements de l'agglomération, y compris les locaux professionnels. Facile à utiliser, elle comprend caméra thermique, wattmètres, débitmètre et thermo-hygromètre, destinés à repérer les fuites d'énergie, à mesurer les consommations d'électricité (petit et gros électroménager, TV, Hifi, informatique, radiateurs, chauffe-eau, etc.), d'eau et l'hygrométrie intérieure. La caméra thermique détecte de son côté les déperditions de chaleur, notamment les points faibles de l'isolation du logement. À chacun de prendre



ensuite en main ses consommations d'énergie ou d'envisager d'éventuels travaux. Les usagers peuvent emprunter les mallettes 3 jours en week-end (du vendredi après-midi au lundi matin) ou 4 jours en semaine.



Plus d'infos :

www.besancon.fr/onglet

Développement durable

environnement

☎ 03 81 41 57 92

TRANSPORTS

Transports : des prix nationaux pour l'agglo

LE RÉSEAU GINKO PRIMÉ AU SÉNAT

La qualité et l'originalité de la campagne de lancement de l'application mobile Ginko, en juin dernier, ont été récompensées du prix « Voyageur connecté ». Fin novembre au Sénat, le réseau Ginko a reçu cette distinction à l'occasion du Challenge de la journée du transport public.

Rappelez-vous, l'appli « Rien ne sert de courir » propose en temps réel d'accéder sur son smartphone aux horaires de passage des bus et tram, d'identifier le meilleur itinéraire en transports en commun ou encore de connaître les déviations et perturbations. Un prix qui confirme le caractère moderne et innovant du réseau Ginko.

GRAND PRIX DES VILLES MOYENNES

Transport encore avec « le Grand Prix 2016 des Villes moyennes » du 25^e Palmarès des Mobilités qui a récompensé le Grand Besançon début décembre. Décerné par le magazine *Ville, Rail & Transports*, spécialisé dans les mobilités, ce trophée met à l'honneur l'agglomération la plus performante... sans que celle-ci se soit portée candidate. Après une analyse quantitative de fréquentation (horaires, tarifs, maillage des lignes...), un jury composé de spécialistes des Transports publics mais aussi de représentants des usagers, de fédérations de cyclistes ou de journalistes a salué l'efficacité du réseau Ginko.



GENDARMERIE

Gendarmes et valeurs à la caserne Girard



Située rue des Justices à Besançon, la caserne Girard héberge près de 200 gendarmes et leurs familles. Une population plus importante que celle de certaines communes du Grand Besançon. Ce « village dans la ville » est résolument ouvert

sur son territoire, comme en témoigne sa politique d'insertion : « notre métier couvre une dimension répressive, mais beaucoup de nos interventions ont aussi une dimension sociale, explique le lieutenant-colonel Joël Armand. C'est dans cet esprit que nous faisons confiance à des travailleurs en insertion pour rénover des locaux au sein de la caserne, depuis la rentrée. L'idée est qu'ils reprennent confiance en eux-mêmes à travers ce travail. Le déclic est venu après une rencontre avec la chargée de mission "clause d'insertion" du Grand Besançon. »

DES PRODUITS LOCAUX AU MENU

Par ailleurs, la caserne privilégie les approvisionnements en circuits courts pour son restaurant. « Nous intégrons des produits locaux à nos menus, ainsi qu'aux rayons de la boutique destinée aux familles, évoque le major Bertrand Poillet. Nous avons aussi mis ces familles en contact avec les Jardins de Cocagne ou avec la Blanchisserie du Refuge. » « En devenant un maillon de ces boucles courtes, nous nous inscrivons dans le territoire et auprès des habitants, ce qui est fondamental pour la Gendarmerie », conclut Joël Armand.

TRANSPORTS



Gare Viotte, un pôle pour toutes les mobilités

Avec le bus et le tram, Ginko propose de nombreuses solutions pour se déplacer à travers le Grand Besançon. Afin d'offrir plus de souplesse aux voyageurs, ces lignes sont articulées avec d'autres modes de transport. À ce titre,



la gare Viotte constitue un pôle d'échanges majeur. Outre les trains, les cars, le tram et cinq lignes de bus, elle accueille aussi des stations Citiz (autopartage) et VéloCité (vélo en libre-service), ouvertes 24 h/24 et 7 j/7. La carte d'abonnement annuel Ginko vous permet de sauter d'un mode à l'autre en toute simplicité. Renseignez-vous !

Infos : www.ginko.voyage – Boutique Ginko (28 rue de la République, à Besançon).

” EN BREF

Journée Portes ouvertes à l'UFC

Après celle du 4 février dans le nord de la région, la journée Portes ouvertes 2017 de l'Université de Franche-Comté se tiendra le samedi 11 février à Besançon. Incontournable pour préparer ses études supérieures et son avenir, la visite s'impose pour rencontrer les enseignants, découvrir la nouvelle carte des formations, repérer les lieux et autres résidences universitaires ou collecter les infos sur les services de la vie étudiante (santé, bourses, transports, Crous...). Lycéens, futurs étudiants et familles : au total chaque année 12 000 visiteurs ne ratent pas cette opportunité d'anticiper sur un parcours en études supérieures.



Toutes les infos sur jpo.univ-fcomte.fr

Déchetterie de Thise, fermée pour travaux

Depuis le 7 novembre, et jusqu'à la mi-mai environ, la déchetterie des Andiers, sur la ZA de Thise, sera fermée pour travaux de sécurisation et de modernisation. Avec 100 000 visiteurs en 2015, le site nécessite un réaménagement complet, adapté à une fréquentation croissante ainsi qu'au développement de nouvelles filières de tri et de recyclage. Le SYBERT ouvre donc pour 6 mois un chantier qui prévoit d'élargir les voies de circulation, de réagencer entrée et sortie, de monter à 15 le nombre de bennes et de créer une plateforme de stockage temporaire pour les déchets verts. Solutions de repli : les déchetteries de Pirey (Chemin des Montboucons) et de Marchaux (« Aux planches de Cromary »).

ATTENTION : NOUVEAUX HORAIRES DES DÉCHETTERIES

Au vu de la fréquentation et des habitudes des usagers, le SYBERT adapte les heures d'accès de toutes ses déchetteries ainsi que les plages horaires de certains sites. Ainsi, depuis le 1^{er} janvier 2017, les horaires d'ouverture et de fermeture des portes d'entrée des déchetteries ont changé.



Pour connaître les nouveaux horaires en détails : www.sybert.fr

L'extinction de l'éclairage, plutôt que l'extinction des espèces



L'éclairage public représente plus de 40 % de la consommation électrique des collectivités locales. Près de 25 communes du Grand Besançon ont ainsi opté pour l'extinction de l'éclairage, une partie de la nuit. Des panneaux posés en entrée de commune informent les usagers concernant cette démarche, entreprise avec l'aide du service Conseil en Énergie Partagé (CEP) de l'Agglo. Entre 2013 et 2015, les « communes CEP » ont diminué leurs consommations liées à l'éclairage public de 23 % (en kWh), soit une économie budgétaire de 14 %. Elles peuvent aussi bénéficier d'une subvention de l'Agglo pour sécuriser les espaces publics (peinture de chaussée, balises et plots de bordures réfléchissants...).

DES INCONVÉNIENTS SOUS-ESTIMÉS

Rappelons que la lumière nocturne présente des inconvénients sous-estimés : santé humaine impactée par le non-respect du cycle « jour-nuit », observation perturbée du ciel étoilé, biodiversité mise à mal (insectes tournant jusqu'à la mort autour de lampadaires, oiseaux nocturnes chassés de leur milieu, surmortalité des prédateurs le long des routes éclairées), etc.

« La sécurité des habitants n'en reste pas moins une priorité explique-t-on au service CEP. Sans éclairage, il y a moins de nuisances nocturnes, les risques de cambriolage s'avèrent être diminués, tout comme la vitesse sur route. »

👍 **LES BONNES GESTES**

LES ÉCONOMIES DE CHARGES (ÉLECTRICITÉ, GAZ, EAU, CARBURANT)

JE FAIS COMMENT ?

À la maison et lors de mes déplacements, je peux faire des économies. C'est bon pour la planète et pour mon porte-monnaie.

Je fais

J'utilise la vaisselle réutilisable plutôt que la vaisselle jetable.

J'éteins mes appareils qui sont en veille. Les veilles représentent 300 à 500 kWh/an soit 30 à 55 euros.

Je ferme le robinet et je ne laisse plus couler l'eau. Je peux aussi installer un mousseur sur mes robinets pour faire des économies d'eau.

Je composte mes épluchures. Le compostage, c'est 30 % de déchets en moins dans ma poubelle.

J'utilise un couvercle pour ma casserole sur le feu. 75 % d'énergie utilisée en moins avec le couvercle (gaz, électricité).

Je préfère prendre une douche plutôt qu'un bain. 80 litres/douche 150 litres/bain.

J'éteins le radiateur lorsque la fenêtre est ouverte. Je peux utiliser une vanne thermostatique pour réguler la température. -1°C correspond à 7 % d'économies sur la facture.

Je peux faire plus

J'isole mieux les combles et les murs.

J'achète des appareils peu gourmands en énergie.

J'utilise un cabas pour les courses.

J'entête le calcaire et change régulièrement le joint pour éviter les fuites. Un robinet qui fuit goutte-à-goutte gaspille 35 à 44 m³ d'eau /an.

Je préfère les transports en commun, le vélo, la marche... à la voiture. En moyenne, 11 315 km sont parcourus par personne chaque année.

Plus d'infos : www.ademe.fr/guides-fiches-pratiques, www.info-energie-fc.org/espace-info-energie-du-doubs.html

LUTTE CONTRE LA RADICALISATION

« Agir pour ne pas les laisser partir »

La lutte contre la radicalisation, pour être brûlante d'actualité, le sujet n'en est que plus délicat, que ce soit du point de vue des parents, de celui du jeune en vulnérabilité ou du point de vue du simple citoyen. Créé en avril 2014 par le ministère de l'Intérieur, **le numéro vert 0 800 005 696 (confidentiel et gratuit depuis un poste fixe)** offre la possibilité de se renseigner ou de signaler une situation préoccupante en termes de risque d'embrigadement. Dans une logique d'information, d'écoute, de conseil et d'accompagnement le site www.interieur.gouv.fr complète ce numéro dans l'optique d'éviter aux familles le drame de l'enfant qui « part ».




0 800 005 696
 du lundi au vendredi
 (9h-18h)
www.stop-djihadisme.gouv.fr

ÉCONOMIE

Centre d'affaires Le Signal bientôt opérationnel

Premier programme immobilier à être érigé sur le Parc d'activité de la Nouvelle Ere aux Auxons, « Le Signal » sera livré en janvier 2017. Après la phase d'aménagement intérieur, la première tranche sera opérationnelle au printemps prochain. Sur ses 2 400 m², 1 200 m² ont d'ores et déjà été acquis par la société AKTYA dont 600 m² ont été retenus par le Grand Besançon pour y installer un centre d'affaires. Le Grand Besançon souhaite en effet tenir à disposition des entreprises et autres organismes, trois salles de réunion tout équipées, un espace de *coworking* et une dizaine de bureaux pour usage temporaire ou télétravail. Hommes d'affaires de passage, professionnels en transit ou en plus ou moins longue escale trouveront là, à 2 minutes de la gare TGV, des opportunités de lieux de travail adaptés aux impératifs de mobilité. À terme, le bâtiment Le Signal totalisera 5 000 m² de bureaux.



” EN BREF

Taxe de séjour : réunion d'information en janvier

Au 1^{er} janvier, une taxe de séjour communautaire a été instaurée pour financer le développement touristique de l'Agglo. Juste retour des choses, celle-ci est collectée auprès des visiteurs séjournant dans un hébergement du Grand Besançon* ayant bénéficié des services déployés à leur attention. Son montant est en camping 1 et 2 étoiles de 0,20 €/nuit. En hôtel, résidence de tourisme et meublé de tourisme 1 étoile : 0,75 €, 2 étoiles : 0,90 €, 3 étoiles : 1,20 €, 4 étoiles : 1,70 €. En village de vacances 1, 2 et 3 étoiles : 0,75 €, 4 et 5 étoiles : 0,90 €. En chambre d'hôtes, aire de camping-car : 0,75 €. Une réunion d'information à destination des hébergeurs est programmée le 23 de janvier à la City.

* Sauf sur les communes de Marchaux, Chatillon-le-Duc, Geneuille et École-Valentin qui conservent leur taxe communale.



03 81 87 88 61
www.grandbesancon.fr

Besançon, démonstrateur de la « Smart City »

Besançon est une ville pionnière en matière de nouveaux services apportés aux habitants, grâce aux outils numériques. La Caisse des Dépôts l'a ainsi sélectionnée pour être un « démonstrateur » de la « ville intelligente ». Ce partenariat couvre trois axes de coopération : les **nouveaux modes de concertation numérique** autour du projet Saint-Jacques ; **la mobilité**, avec la gestion intelligente du stationnement, le développement du covoiturage et le test d'une navette autonome à la Citadelle et le **développement de l'économie numérique** dans le cadre de « Planoise, quartier d'excellence numérique ».

Haies protectrices aux Andiers

Puisque « À la Sainte-Catherine, tout bois prend racine », c'est fin novembre que les élèves en 2^{ème} année Bac Pro du CFPPA de Chateaufarine ont achevé leur mission de plantation et d'aménagement paysager à la pépinière maraîchère de Chalezeule, avec 900 nouveaux plants. Au total, depuis mars, ils auront mis en pleine terre 1,3 km de haies fruitières ou coupe-vent, soit 2 100 plants de 55 essences locales différentes. Les vertus écologiques de la démarche sont multiples : protéger les cultures, limiter le ruissellement et l'érosion des sols mais aussi favoriser le processus de pollinisation et préserver la biodiversité. Les 10 000 € de l'opération ont été financés par le Grand Besançon et l'État dans le cadre de l'appel à projets Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte (TEPCV).

2017, l'année de la mise en service !

Le chantier de la ligne 3+ avance bon train !

Pour mémoire, cette ligne poursuit trois objectifs prioritaires :

- la desserte du campus de la Bouloie ;
- la création de nouveaux espaces pour le déplacement doux ;
- la requalification de l'espace public autour du nouvel éco-quartier Vauban.



PLACE LECLERC

L'aménagement du secteur démarre en février avec les travaux préparatoires. Fin du chantier à l'été prochain.

RUE VOIRIN / AVENUE DU 60^E RI

Les terrassements se poursuivent et des murs de soutènement sont construits, en interface avec le projet d'éco-quartier Vauban. Pour un maintien optimal de la circulation sur cet axe, les travaux s'effectuent sur une seule moitié de la largeur de la voie.

AVENUE LÉO LAGRANGE

La construction se poursuit avec les terrassements et la réalisation de la

zone d'infiltration des eaux pluviales (au niveau du stade Léo Lagrange).

Des réseaux spécifiquement liés au TCSP sont aussi déployés (collecte des eaux pluviales et réseaux secs – électricité et fibre optique – qui alimentent l'éclairage public et les stations).

Là encore, le chantier se déroule sur une seule moitié de la voie, avant de basculer.

AVENUE DE L'OBSERVATOIRE ET RUE LAPLACE

Sur le Campus de la Bouloie, les finitions sont en cours, avec la plantation d'arbres.

Toutes les informations « travaux », actualisées chaque semaine :
www.grandbesancon.fr/tcsp

Une aide européenne de 3 millions d'euros !

Le budget de la construction de la Ligne 3+ est parfaitement maîtrisé (coût global : 21,6 M€ HT). En octobre dernier, l'Agglo a même obtenu une subvention de l'Union européenne. L'enveloppe, d'un montant de 3 millions d'euros, lui a été attribuée au titre du programme FEDER « Réduire l'utilisation de la voiture dans les déplacements domicile-travail ». Pour mémoire, d'autres subventions concourent au financement du projet : 0,66 M€ (État), 0,6 M€ (Agence de l'eau), 0,33 M€ (SYDED) et 0,23 M€ (Ville de Besançon).

INFOS

Sur le terrain, des panneaux de signalisation et d'accès ont été déployés pour vous guider vers vos commerces et dans la traversée du quartier.

305 places de parking ont été aménagées sur quatre secteurs le long du tracé du TCSP :

- Voirin Leclerc (20 places) ;
- Xavier Marmier (15 places) ;
- Demangel Weiss (20 places) ;
- Léo Lagrange (250 places).

TRAVAUX

POINT D'ÉTAPE SUR LES OPÉRATIONS ACHEVÉES

• Place Leclerc

Sur le secteur Robelin, le revêtement du parking a été refait à l'identique, au-dessus du nouvel ouvrage de retenue des eaux pluviales. Ce revêtement concilie intégration visuelle et infiltration des eaux. Le reste du parking sera repris d'ici l'été.

• Rue Voirin / Avenue du 60^E RI

Le long des voies ferrées, le mur de soutènement de 200 m sera terminé en janvier.

• Campus de la Bouloie

Après une semaine de travaux, les revêtements de voiries et de trottoirs sont achevés sur les secteurs de l'Observatoire, Laplace et Épitaphe.

MÉDIATEUR

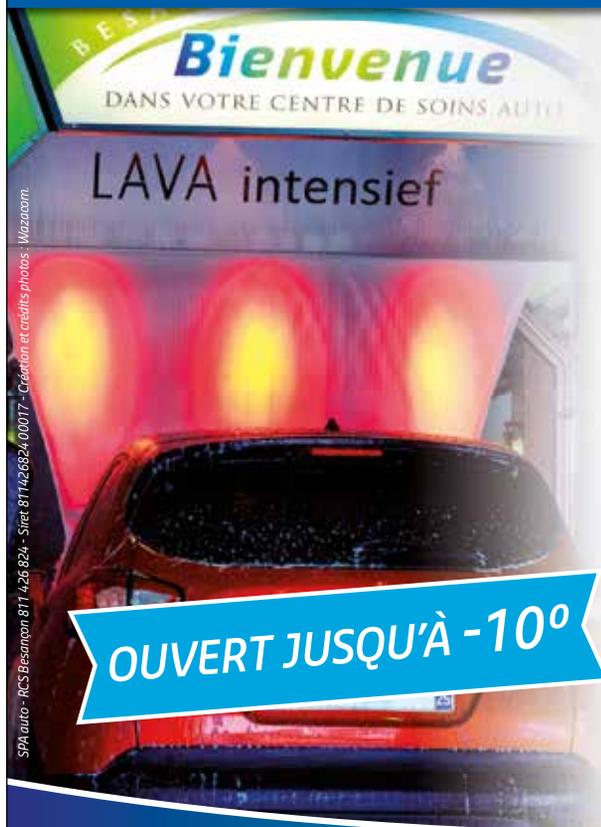
Présent quotidiennement sur le terrain, Didier Piquard, le médiateur travaux, est à votre écoute si vous vivez ou travaillez dans le corridor de travaux ou à proximité. Il vous apporte des solutions, en liaison avec les entreprises intervenant sur le chantier.

Didier Piquard – ☎ 06 72 47 74 88
tcsp@grandbesancon.fr

www.grandbesancon.fr/tcsp

Retrouvez-y également
la plaquette des travaux.

CENTRE DE LAVAGE "NOUVELLE GÉNÉRATION"



OUVERT JUSQU'À -10°

SPA auto

Espace Valentin
direction Mégarama

GRATUIT avec tous nos soins*



Aspirateur



Lave-Tapis



Air comprimé



Soufflette

* Accès gratuit en libre-service réservé aux clients

Retrouvez-nous sur



www.spa-auto.fr

SAIEM B
LOGEMENT

NOUVEAU SERVICE

LOCATION APPARTEMENTS MEUBLÉS

T1/T5 (PLANOISE)



APPARTEMENTS T1/T5

- T1 (21m²) meublé avec kitchenette, équipée, meubles, literie, vaisselle...
- T5 (89m²) comprend 4 chambres spacieuses avec placards, 1 séjour lumineux avec grandes baies vitrées, 1 balcon avec vue sur le parc, 1 cuisine séparée toute équipée, 1 salle de bain (baignoire) et wc séparés, 1 cave, parking extérieur public.

Voir conditions en agence. Ne pas jeter sur la voie publique.

A. RALEY Communicators - Crédit photo : Fotbke et A. PRAY - Textes et illustrations non contractuels.

Tentez
l'Expérience
PAS DE CARTONS
JUSTE
VOS VALISES !

Venez visiter...

TOUT LE CONFORT CLÉS EN MAIN !

CONTACTEZ DÈS À PRÉSENT

www.saiemb-logement.fr

- Vous êtes un particulier :
nous avons la solution "Prêt-à-vivre"
- Vous êtes un professionnel :
nous avons la solution "Prêt-à-travailler"

Besançon



Invest IN Grand Besançon

Retrouvez toute l'actualité économique du Grand Besançon en vous inscrivant à la newsletter sur : www.investinbesancon.fr ou en suivant notre page

Linked in : [linkedin/investingrandbesancon](https://www.linkedin.com/company/investingrandbesancon)

La marque bisontine Humbert-Droz sort la HD2 et la HD3

Pas question de « prendre un coup de vieux » parce qu'on fête 60 ans d'existence ! Au contraire. La société bisontine Réparalux a vu dans cet anniversaire l'occasion d'un renouvellement. Sa vocation historique de réparation et entretien de montres de luxe est aujourd'hui enrichie par la création de montres automatiques sous la marque Humbert-Droz. En juin est donc sortie la HD1 (calibre suisse 28 24), et depuis novembre, la suite de la collection est en vente en ligne avec les modèles HD2 et HD3.

UNE HISTOIRE FAMILIALE

C'est Julien, l'arrière-arrière-petit-fils du fondateur Marcel

Humbert-Droz, qui signe le design et les options techniques de la collection. Directeur d'atelier aux côtés de Jean, son grand-père, il poursuit et réinvente l'histoire horlogère familiale par des pièces originales, en édition limitée (toutes numérotées, garanties 3 ans) fabriquées à Besançon à partir de mouvements suisses. « La HD2 et la HD3 sont des déclinaisons de la HD1 (quartz, types de cadran différents, version femme), précise Frédéric Humbert-Droz, gérant. La HD3 a ceci de très rare qu'elle fonctionne avec des mouvements France Ebauche 56 11, devenus introuvables ! » Les connaisseurs apprécieront... À quand la HD4 ?



Plus d'infos :

www.humbert-droz.fr

Besançon



Manufacture Lornet, le culte et le luxe Made in France

« Une montre conçue, fabriquée, assemblée en France, mouvement compris », si, ça existe ! De nouveau. Et c'est dans le berceau de l'horlogerie française, à Besançon, qu'est né ce bijou de mécanique chronométrique signé Lornet. La toute nouvelle marque a lancé son modèle inaugural le 3 novembre dernier, une pièce « de passionnés pour passionnés » éditée en seulement 100 exemplaires. Distribuée via internet (dans un premier temps), la « LA-01 » exerce déjà à plein son pouvoir de séduction auprès des connaisseurs et autres amateurs du Made in France.

LA PHILOSOPHIE DE LA TRANSPARENCE

Pour Mikael Bourgeois, Anthony Simao et Benoît Monnet, les trois audacieux as-



sociés (formés à l'école de Morteau pour les deux premiers), ce succès tient, plus encore qu'à l'élégance de la ligne, aux caractéristiques techniques, au mouvement automatique unique avec balancier à midi. Que la LA-01 n'ait pas de cadran, c'est bien plus que de la pure originalité ; cela symbolise une philosophie de la transparence. Montrer les rouages et faire savoir l'origine des 158 composants. Ponts, axes, boîtier, aiguilles, bracelet alligator et écrin sont produits dans le

Grand Besançon et le Pays horloger – à deux exceptions près fournies par les références suisses Nivarox et Generale Ressorts. Le Poinçon à la vipère et le label « Origine France Garantie » certifient cette luxueuse gardienne du temps dont une déclinaison Femme et une version Sport sortiront pour la Saint-Valentin.



Plus d'infos :

www.lornet-watches.com

Les Auxons



Des coques de luxe aux Auxons

Coques pour Smartphones et tablettes, bracelets pour montres Apple Watch... mais habillés de peau d'autruche, de python, d'alligator ou plaqués de métaux précieux ! La société Hadoro, créée à Paris en 2012 et installée place Vendôme, spécialisée dans ce marché très haut de gamme pour les objets connectés, vient de rejoindre le Grand Besançon. La jeune entreprise, en quatre ans, n'a cessé de se développer, intéressant les marques de luxe, de Genève à Monaco en passant par Londres et New York. « *Nous souhaitons intégrer, avec cette seconde implantation aux Auxons, l'ensemble des métiers, notre modèle de production étant jusqu'alors très tourné*

vers la sous-traitance », souligne Nicolas Nuninger, responsable du site. Grâce à son tissu économique orienté vers le marché du luxe (horlogerie/marochinerie) et sa main-d'œuvre spécialisée dans ce domaine, le Grand Besançon a su répondre aux attentes de l'entreprise parisienne, qui s'est installée en novembre sur 800 m², à deux pas de la gare TGV. Une implantation qui permet de créer cinq emplois et que la collectivité soutient au titre du Fonds d'Intervention Économique, avec une aide au loyer à hauteur de 32 400 €.



Plus d'infos :
www.hadoro.com

Châtillon-le-Duc



Aquabio, le sens et la science de l'eau

Leader dans le domaine de la bio-évaluation des milieux aquatiques et la valorisation de données hydrobiologiques depuis 1998, la société coopérative AQUABIO a ouvert une antenne en juin dernier à Châtillon-le-Duc (D14-Ferme du Marot). Déjà implanté sur cinq sites en France, ce bureau d'études, dont le siège est bordelais, complète ainsi son maillage territorial en essaimant dans le Grand Est. « *Pourquoi le Grand Besançon ? Pour le dynamisme local, la formation universitaire dédiée dispensée à l'UFC et la proximité des axes stratégiques* », explique la responsable Céline Morton. « *Notre équipe d'hydroécologues répondra aux demandes des clients locaux (agences de l'eau, conseils départementaux, industriels, syndicats, communautés de communes, etc.).* » Prélèvements, traitement des échantillons en laboratoire et interprétations des résultats seront dorénavant réalisés à partir de ce site « Nord-Est ». L'agence grand-bisontine d'AQUABIO offre sur place son expertise et ses protocoles innovants pour l'observation, la surveillance, les inventaires biologiques de nos rivières, étangs, lacs, milieux stagnants, eaux de surface ou souterraines.



Plus d'infos :
www.aquabio-conseil.fr - contact@aquabio-conseil.fr
☎ 03 81 52 97 46

L'ÉCHO DE L'ÉCO

L'Adie Festival, tout sur le microcrédit

La Semaine du Microcrédit (SMC), rendez-vous annuel bien installé auprès du public, a contribué à populariser l'idée du microcrédit comme un levier majeur de retour à l'emploi. La SMC prend un nouveau virage cette année et se transforme en l'Adie Festival, une 1^{re} édition qui se tiendra partout en France – et à Besançon – du 30 janvier au 3 février, et sur les réseaux sociaux dès le début d'année. Au programme : financement et accompagnement possibles, rencontres et conseils pour lever les freins à l'emploi.

www.adie.org

Créer son entreprise avec CitésLab

Le service CitésLab de BGE Franche-Comté, soutenu par le Grand Besançon, est destiné à favoriser la création d'entreprises dans les quartiers prioritaires de la ville. Chaque année, CitésLab accueille et accompagne plus de 500 personnes porteuses d'idées ou de projets, issues ou souhaitant installer leur entreprise dans ces quartiers. Installé au cœur du quartier de Planoise, au Centre d'Affaires des Fabriques, CitésLab vous accueille gratuitement sur rendez-vous de 9h à 18h.

Plus d'infos au ☎ 03 81 87 84 10.

Un nouveau McDo à Chalezeule

Troisième enseigne de la chaîne de restauration rapide à Besançon, le nouveau McDonald's a ouvert ses portes le 20 décembre à l'entrée Est, côté Chalezeule. Sur 500 m² avec une cuisine ouverte où les burgers sont désormais réalisés à la commande et non d'avance, c'est une équipe de 50 personnes qui veillent au bien-être de la clientèle, en salle et au drive. Outre la commande possible en ligne avec l'appli dédiée sur smartphone, l'enseigne propose aussi un bar à salades et le service à table : aux charmes du restaurant s'ajoute toujours la rapidité du fast-food...

Adresse : 6 chemin de la Voie des Agasses, Besançon-Chalezeule.



Pour aller plus loin rendez-vous sur :

www.meilleurtemps.fr

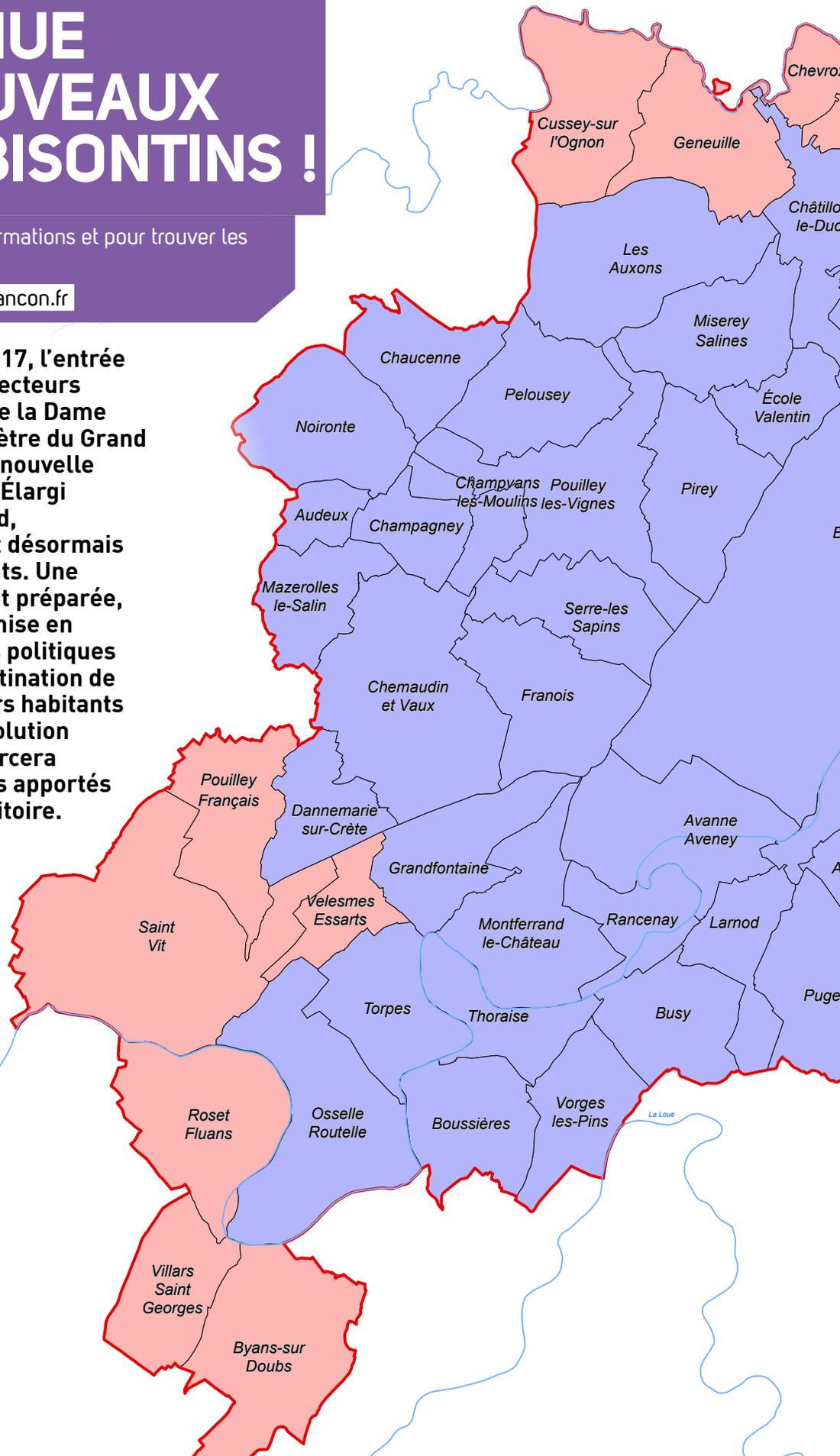
BIENVENUE AUX NOUVEAUX GRAND BISONTINS !

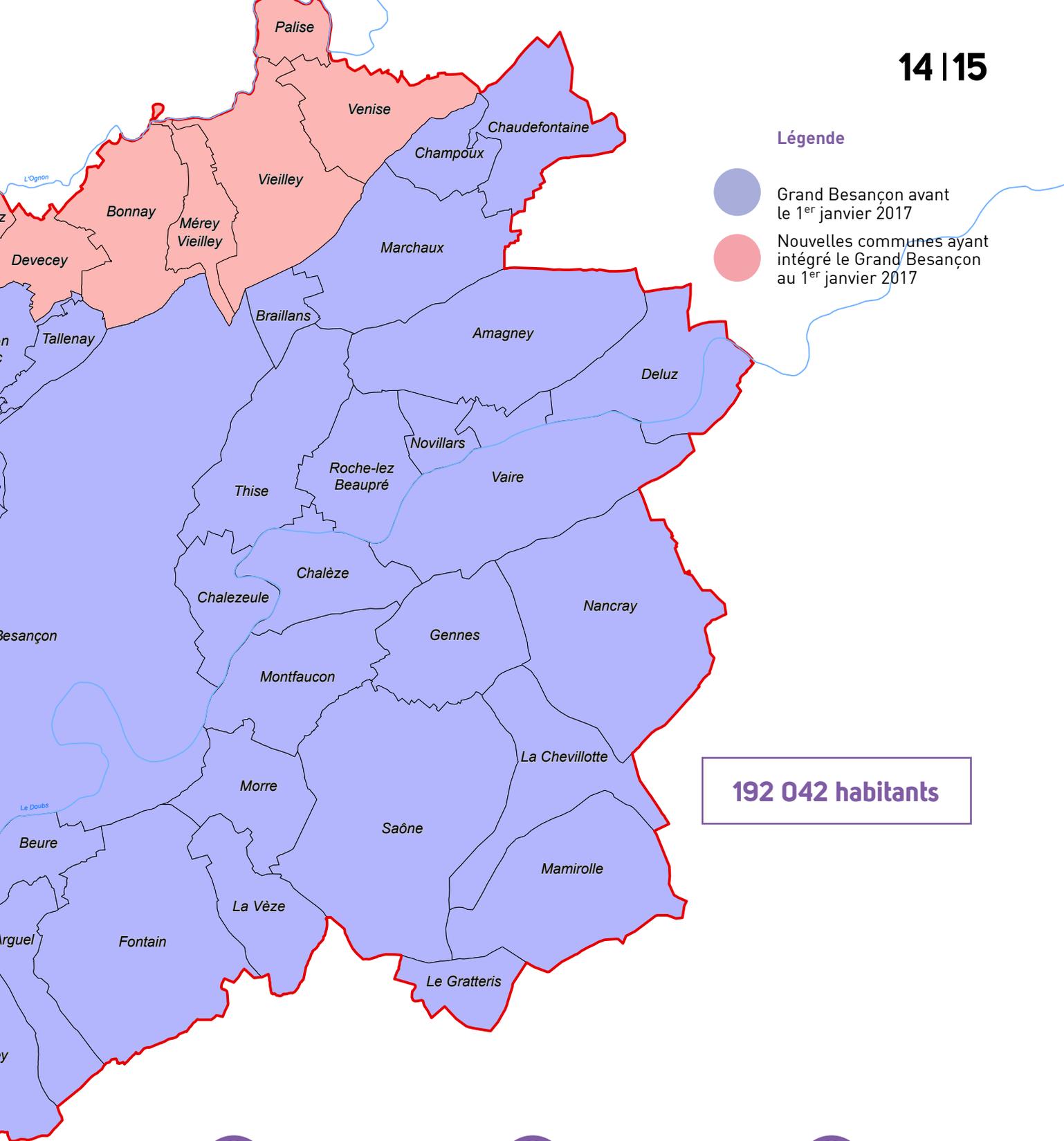


Pour plus d'informations et pour trouver les bons contacts :

www.grandbesancon.fr

Depuis le 1^{er} janvier 2017, l'entrée de 15 communes des secteurs du Val Saint-Vitois et de la Dame Blanche dans le périmètre du Grand Besançon dessine une nouvelle ossature du territoire. Élargi au sud-ouest et au nord, Le Grand Besançon est désormais fort de 192 042 habitants. Une intégration longuement préparée, qui se traduira par la mise en œuvre progressive des politiques communautaires à destination de ces communes, de leurs habitants et entreprises. Une évolution de périmètre qui renforcera l'évolution des services apportés sur l'ensemble du territoire.





Légende

- Grand Besançon avant le 1^{er} janvier 2017
- Nouvelles communes ayant intégré le Grand Besançon au 1^{er} janvier 2017

192 042 habitants

1

LE CONTEXTE DE L'EXTENSION

Un territoire élargi dans la cohérence et l'équilibre.

P. 16

2

NOUVELLES COMMUNES, NOUVEAUX SERVICES

Depuis le 1^{er} janvier, ce sont davantage de services auxquels les 15 communes ont droit !

P. 18

3

VERS UNE FISCALITÉ HOMOGÈNE

Une homogénéisation progressive de la fiscalité sera mise en place dès cette année.

P. 21



©BEE

1 Un territoire élargi dans la cohérence et l'équilibre

Confortée dans son projet de territoire, l'agglomération accueille, avec 15 nouvelles communes, une population plus nombreuse de 13 387 habitants. La loi NOTRe a en effet confié de nouvelles responsabilités aux intercommunalités et a instauré une « taille minimum ». C'est ce seuil qui a conduit les communautés jouxtant le Grand Besançon à réexaminer leurs périmètres. C'est dans ce cadre que M. le Préfet a présenté en octobre 2015 une nouvelle carte des intercommunalités (le projet de SDCI, Schéma départemental de coopération intercommunale). De leur côté, les communes et EPCI (établissements publics de coopération intercommunale) ont donné leur avis sur ce projet de périmètre et c'est conformément à leur souhait que les 15 communes ont été rattachées au Grand Besançon

dans le SDCI du 29 mars 2016. Le 22 septembre 2016, M. le Préfet a acté l'élargissement du Grand Besançon à 15 communes du Val Saint-Vitois et du secteur de la Dame Blanche.

Ainsi, y a-t-il eu convergence entre le sens donné par la loi et les volontés locale de conforter la structuration du Grand Besançon au nord et à l'ouest, qui constituent deux axes de développement et de dynamique cohérents et complémentaires. Avant l'entrée en vigueur du 1^{er} janvier, les nouvelles communes ou communautés de communes et l'agglomération ont travaillé en concertation étroite tout au long de l'année 2016, de nombreuses nouveautés devant être mises en place. « Rien n'a été imposé, tout a été discuté », a précisé Jean-Louis Fousseret, Président du Grand Besançon.

70 communes sont désormais unies vers un destin commun.

2 QUESTIONS À



Pascal Routhier,
Maire de Saint-Vit



Michel Jassey,
Maire de Devecey

Rejoindre le Grand Besançon, était-ce une évidence ?

PR - C'était en tout cas dans la logique des choses, même si nous nous sommes interrogés. Les 15 ans d'existence et d'expérience de l'Agglo sont rassurants. On peut juste mettre un bémol dans la rapidité avec laquelle tout a dû être mené : 6 mois pour tout orchestrer, c'est court, on aurait aimé avoir plus de temps.

MJ - Oui, pour le conseil municipal de Devecey, cette décision a été prise à l'unanimité. Cela paraît aller de soi puisque notre commune et celles qui nous entourent appartiennent au même bassin de vie, et s'imbriquent naturellement avec le Grand Besançon. Nous ne pouvons plus raisonner à l'échelle d'une commune mais à celle d'un territoire.

Quelles sont vos attentes ?

PR - Saint-Vit a la chance d'être bien située sur l'axe Besançon - Dole - Dijon : le développement économique y est dynamique depuis ces vingt-cinq dernières années et nous souhaitons fermement l'accentuer d'une façon encore plus importante désormais. L'évolution des transports en commun avec le « désenclavement » de l'Ouest bisontin sera forcément un facteur majeur de ce développement et apportera à nos habitants une nouvelle façon de s'approprier notre territoire.

MJ - Nous espérons donner du sens à notre territoire dans une démarche mutualisée et pérenne, mais aussi pouvoir nous projeter à plus long terme en ce qui concerne notre cadre de vie. La mobilité par exemple nous semble importante pour l'avenir : transports en commun, covoiturage, véhicules électriques pour relier notre gare... Les idées et projets sont nombreux !

Du district à la communauté d'agglomération



Première réunion du district du Grand Besançon en 1993.

Visionnaire, l'ancien Maire de Besançon, Jean Minjoz proposait dès 1967 aux communes en périphérie, de constituer un district pour « *que soient réglés d'entente les grands problèmes de demain : transport, eau, enlèvement des ordures ménagères et peut-être d'autres* ». Il faudra toutefois attendre plus d'un quart de siècle pour que soit officiellement créé le District du Grand Besançon. Entre-temps, grâce à plusieurs élus dont Robert Schwint (maire de Besançon de 1977 à 2001) et Claude Girard (alors Vice-Président du Conseil général), dialogues et échanges entre la ville centre et la périphérie aboutissent, en 1990, à un Conseil des Communes du Grand Besançon, qui réunira près de 70 communes.

CRÉATION DU DISTRICT

La création officielle du District, avec 38 communes (puis 41 pour 152 000 habitants trois ans plus tard), est entérinée par arrêté préfectoral le 5 juillet 1993. Conformément à l'accord passé entre toutes les communes, Robert Schwint, Maire de Besançon, en devient le Président. Les compétences s'étoffent, les principales sont l'aménagement de l'espace, le financement de grandes infrastructures, la promotion économique et touristique, l'incendie et le secours, le PLH (Programme local de l'habitat) et le traitement des déchets. L'institution

intercommunale prend alors doucement son envol.

En 1995, on assiste au lancement du Schéma directeur. Il entraîne et facilite l'extension du périmètre avec l'intégration des territoires à forts enjeux (les trois échangeurs autoroutiers, la nouvelle gare TGV et les zones de développement économique). La loi Chevènement de juillet 1999, qui vise à renforcer et à simplifier les structures intercommunales, confronte alors les élus à un choix qui doit être opéré dans les deux ans : soit adopter la structure d'une Communauté de communes soit celle d'une nouvelle entité, plus ambitieuse : une Communauté d'agglomération.

À PARTIR DE 2001

Au 1^{er} janvier 2001, c'est cette formule qui entre en vigueur : la Communauté d'agglomération du Grand Besançon forte de 57 communes (59 en janvier 2003 avec les arrivées de Champoux et Noironte) pour 170 000 habitants, voit le jour. Dès le printemps suivant, les 132 délégués communautaires élisent l'exécutif de 28 membres que préside le nouveau Maire de Besançon, Jean-Louis Fousseret. Avec un budget de 95 M€ (contre 15 pour le District), la CAGB se penche dès lors sur ses compétences obligatoires, auxquelles d'autres s'ajouteront, afin d'en définir l'intérêt communautaire et qui se concrétiseront, au fil des ans, par la réalisation de grands projets.

LE GRAND BESANÇON EXERCE DE PLEIN DROIT 11 COMPÉTENCES :

- Le développement économique
- Les transports et déplacements
- L'aménagement du territoire de l'espace communautaire
- L'habitat
- La politique de la ville
- La création ou l'aménagement et l'entretien de voirie d'intérêt communautaire
- Le projet et contrat d'agglomération
- La protection et mise en valeur de l'environnement
- Les équipements culturels et sportifs
- Le tourisme
- La gestion des déchets ménagers et assimilés

Quinze ans de grands projets

Depuis sa création, le Grand Besançon, aux côtés de ses partenaires, a permis la réalisation :

- De la Cité des Arts qui accueille le Conservatoire à rayonnement régional et le Fonds régional d'art contemporain ;
- Du réseau de transport en commun ;
- De la redevance incitative pour la gestion des déchets ;
- Des technopoles Temis et Temis santé, parcs de haute technologie dans les domaines des microtechniques et du médical ;
- De la LGV, avec sa gare Besançon Franche-Comté TGV aux Auxons, reliée par navette au pôle d'échange multimodal de Besançon Viotte ;
- De la voie des Montboucons initiée par le district et inaugurée en 2003.
- Du port d'agglomération et ses haltes fluviales (Cité des Arts/ Moulin Saint-Paul/Deluz) ;
- Du tramway, 14,5 km entre les Hauts-du-Chazal et Chalezeule ;
- De la voie des Mercuraux...

Liste non exhaustive

2 Nouvelles communes, nouveaux services

Depuis le 1^{er} janvier, les nouveaux Grand Bisontins bénéficient des services du Grand Besançon. Si l'accès à toutes les compétences de l'agglomération n'est pas opérationnel dès maintenant à 100 % pour les nouveaux venus, il le sera au fil des mois. Les services offerts aux Grand Bisontins :

- Collecte des déchets avec une mise en œuvre opérationnelle pour les usagers depuis le 1^{er} janvier.
- Transports en commun, avec mise en œuvre progressive.

- Développement économique-Habitat et politique de la ville, Environnement-et-Tourisme-Culture-Sport ainsi que les services proposés aux communes : Administration du droit des sols et mission Aides aux communes.

Les compétences exercées par les communautés de communes dissoutes et non exercées par la CAGB devront être reprises par les communes concernées ou par des structures *ad hoc*.



LES TRANSPORTS EN COMMUN

C'est l'une des priorités dès ce mois de janvier, puisqu'il s'agit d'assurer la continuité et la même qualité de service pour tous les habitants. Les nouveaux Grand Bisontins ont eux aussi accès au réseau Ginko, élargi, même si 2017 sera une année de transition.

- Les services de transport à la demande existants, autour de Saint-Vit et Devecey, sont maintenus et intégrés au système de réservation Ginko.
- L'extension de l'intermodalité "Ginko-TER" (routier et ferroviaire) a été réalisée en partenariat avec la Région. Les abonnements Ginko (4-17 ans ; 18-25 ans et Sésame) sont ainsi valables dans les TER ferro-

viaires, dans la limite de l'agglomération, de même que pour la ligne de bus Livéo (Vesoul-Besançon), entre Besançon et Devecey.

- Le transport scolaire sera assuré sur les nouvelles communes comme sur l'ensemble du territoire par le Grand Besançon, à compter du 1^{er} septembre 2017, en lieu et place du conseil départemental du Doubs, qui conserve d'ici là ses prérogatives.

Il y aura peu de bouleversements immédiats concernant la création de lignes de bus régulières. L'offre montera progressivement en charge, avec de nouvelles dessertes mises en place à partir de 2018.



LA COLLECTE DES DÉCHETS

Depuis le 1^{er} janvier 2017, l'organisation du service public de gestion des déchets est assurée par la Communauté d'Agglomération sur les 15 nouvelles communes, dans la continuité du service qui existait.

Les seuls changements (jours de collecte, contacts) sont décrits dans l'encadré ci-contre.

A l'échéance des différents marchés de collecte en cours, soit au 1^{er} janvier 2019, les niveaux de service et les modalités tarifaires seront harmonisées à l'échelle du Grand Besançon.

JOUR DE COLLECTE ET CHANGEMENTS À PRÉVOIR :

Communes

du secteur de Saint-Vit

À Saint-Vit, Antorpe, Boismurie (côté nord de la nationale Dole Besançon - RD 673) : la collecte a lieu désormais le mercredi.
NB : pas de changement pour le secteur Saint-Vit Benusse (côté sud de la nationale Dole Besançon)

À Byans-sur-Doubs, Pouilley-Français, Roset-Fluans, Villars Saint-Georges, Velesmes Essarts : la collecte a lieu désormais le vendredi.

Communes

du secteur de Devecey

Les jours de collecte sont maintenus sauf à Palise et Venise où la collecte a lieu désormais le mercredi.

Consultez le calendrier de collecte 2017 sur www.grandbesancon.fr, rubrique "gestion des déchets"

CONSIGNES DE TRI DÉCHETTERIE

Pas de changement pour les consignes de tri
Toutes les déchetteries gérées par le SYBERT sont accessibles aux habitants

DEMANDE DE BAC, CHANGEMENT DE BAC, COMPOSTEUR

Commande de bac à effectuer auprès du Grand Besançon : **03 81 41 55 35**
Commande de composteurs à effectuer sur le site Internet du SYBERT : www.sybert.fr / **03 81 87 89 40**

CONTACT

Pour toutes les questions relatives à la gestion de vos déchets : **03 81 41 55 35 / gestion-dechets@grandbesancon.fr**
www.grandbesancon.fr



HABITAT POUR TOUS

Tous les programmes d'aides à l'habitat (rénovation et amélioration) proposés par le Grand Besançon sont désormais ouverts aux 15 communes et à leurs habitants. L'agglomération soutient les bailleurs, publics et privés, pour la construction de logements, attribuant des aides qui lui sont propres. Elle intervient dans la réhabilitation des logements publics dans les communes et le financement de constructions neuves. Pour les habitants, elle apporte son soutien en faveur de l'amélioration de la performance énergétique des logements ou de l'accession à la propriété. Autant d'actions réunies dans le Programme Local de l'Habitat, approuvé en 2013, et qui demeure applicable même en cas de modification du périmètre de l'EPCI.

LES AUTRES COMPÉTENCES

Développement économique – Avec 15 nouvelles communes, la diversité du tissu économique local se trouve enrichi et renforcé sur le territoire du Grand Besançon. Ses dispositifs d'accompagnement économique, qui consistent notamment à favoriser le développement des entreprises leur sont désormais accessibles.

Culture et sport – Les actions de soutien à l'enseignement musical, aux manifestations culturelles et sportives ainsi qu'aux clubs de sport de haut niveau peuvent être développées sur les 15 communes nouvelles.

Environnement – Réduire les consommations d'énergie et développer les énergies renouvelables : les objectifs et moyens d'y parvenir sont fixés dans le Plan climat - air - énergie territorial. Dès cette année, les 15 communes entrantes participeront à ces objectifs et bénéficieront des études menées sur le nouveau périmètre du Grand Besançon.

 **Plus d'infos :**
contacter
nos chargés
de mission : www.investinbesancon.fr



L'APPUI TECHNIQUE AUX COMMUNES

Le service mutualisé "Administration du Droit des Sols"

Les communes qui le souhaitent peuvent bénéficier du service mutualisé ADS, mis en place depuis juillet 2015. Il permet :

- de partager une expertise technique, administrative et juridique pour une instruction des autorisations (permis de construire...);
- de rechercher une économie d'échelle par le biais de la mutualisation des moyens et de franchir une étape dans l'organisation partagée d'un service aux usagers ;
- d'instaurer de nouvelles proximités : accompagnement des maires ; appui pour la mise en œuvre des autorisations ; outil de gestion qui facilite les échanges communes/service instructeurs ;
- de sécuriser les décisions des élus.

Ce service est financé par les communes, avec une facturation basée sur le nombre d'actes instruits.

La mission Aides aux communes

Plusieurs services payants et communs sont proposés à l'ensemble des communes.

L'accompagnement est possible dans plusieurs domaines :

- pour les projets d'investissements communaux ;
- pour la commande publique ;
- pour les affaires juridiques ;
- pour les demandes de subventions et "marché à suivre" pour les financements européens ;
- pour l'expertise informatique (Num@irie) ;
- pour le conseil en énergie partagé ;
- pour le prêt de matériel.

De nouvelles compétences à court et moyen terme

DEPUIS LE 1^{er} JANVIER 2017

- **Le transfert des Zones d'Activités Économiques (ZAE) est en cours.** Pour préparer ce transfert, un processus technique et politique s'est organisé depuis début 2016 sur le territoire du Grand Besançon, ainsi que sur les 15 communes. Deux représentants des nouveaux secteurs (un par secteur) font partie du comité de pilotage encadrant ce transfert.
- **La politique locale du Commerce**, et les actions de soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire ainsi que la promotion du tourisme, dont la **création d'offices de tourisme intercommunaux**, sont transférées au Grand Besançon. Les contours de ces nouvelles compétences seront précisés courant 2017.



La Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations sera l'une des compétences gérées par l'Agglo dans les années à venir.

À COMPTER DE 2018

- **Il est envisagé de transférer la compétence Eau et Assainissement** ; les 15 nouvelles communes ont été associées aux réflexions du comité de pilotage depuis début 2016.
- **Aura lieu également le transfert de la compétence Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI)** : le Grand Besançon a d'ores et déjà prévu de mener une étude destinée à préciser les contours de cette future compétence, y compris sur les 15 communes.

D'autres réflexions sont en cours auxquelles ont été associées les 15 communes

- **Le transfert du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI), qui est une possibilité offerte par la Loi ALUR.** Des ateliers sur les enjeux du PLUI, auxquels les 15 communes ont été invitées, se sont déroulés en 2016 permettant des échanges et un débat collectif.
- **La réalisation d'un schéma d'aménagement numérique**, destiné à établir une stratégie à l'échelle de l'agglomération en matière de déploiement du Très Haut Débit.



Une gouvernance équilibrée

- Depuis le 1^{er} janvier 2017, l'assemblée du Grand Besançon compte 129 conseillers communautaires (au lieu de 112 auparavant) qui représentent la ville centre et sa périphérie :
- **55 pour la commune de Besançon (42,6 %)**
- 2 pour la commune de Saint-Vit (avec 4 830 habitants,

elle devient la 2^e plus grosse commune de l'agglomération)

- 2 pour les communes nouvelles de Chemaudin et Vaux, Osselle - Routelle, Les Auxons et Vaire.
- 1 conseiller par commune pour les 64 autres communes, **soit 57,3 % pour les communes de la périphérie.**

Cette mise en place s'est accompagnée d'un conseil de

communauté qui a procédé, au cours du mois de janvier, à l'installation des délégués communautaires représentant les 15 communes nouvelles et à leur répartition au sein des commissions thématiques de la CAGB, ainsi qu'à l'élection de nouveaux membres du bureau représentant les nouveaux secteurs.

3 Vers une fiscalité homogène

La fiscalité constitue une des recettes majeures de l'Agglomération, qui détermine ses capacités d'action. Une homogénéisation progressive de la fiscalité sera mise en place dès cette année sur tout le nouveau territoire du Grand Besançon compte tenu des possibilités ouvertes par la loi.

Pour les ménages



Dès 2017, les taux de la CAGB pour le Foncier bâti (FB), non bâti (FNB) et la taxe d'habitation (TH) s'appliqueront aux ménages des 15 nouvelles communes. En 2016, le taux de TH de la CAGB était de 9,55 %, celui du FB de 1,02 % et du FNB de 1,17 %. Pour ce qui concerne les taxes foncières, sous réserve des décisions individuelles de chaque commune, l'intégration peut

se faire à fiscalité constante. C'est plus complexe s'agissant de la taxe d'habitation car les abattements antérieurs du Département repris jusqu'en 2016, ne peuvent légalement être poursuivis en 2017 ; cela pourra générer des évolutions marquées au cas par cas pour certains contribuables, en fonction de leur situation individuelle (nombre de personnes à charge, niveau de la valeur locative de l'habitation, ...), que le système ne permet pas de compenser individuellement.



Pour les entreprises

- **Les taux de CVAE** (Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises) et d'IFER (Imposition forfaitaire sur les entreprises de réseau) resteront inchangés. Fixés nationalement, le passage à l'Agglomération sera donc neutre sur ce plan pour les entreprises concernées.

- **Le taux de CFE** (Cotisation foncière des entreprises) et les bases minimum de CFE pour les entreprises des 15 nouvelles communes seront progressivement amenés à hauteur de ceux du Grand Besançon (taux de 25,95 % en 2016 – bases minimum sur 6 tranches), avec un lissage sur 5 ans maximum selon un rythme défini par le Code général des impôts (lissage soumis à une décision favorable du

Conseil communautaire pour sa mise en œuvre).

- **La TaSCom** (taxe sur les surfaces commerciales) évoluera de 20 % en 2017, compte tenu du taux en vigueur au sein de la CAGB. Elle ne concerne qu'un nombre très limité de contribuables.

- La mise en place du **Versement Transport** concernera les entreprises de 11 salariés et plus, avec application progressive sur 2 ans (taux de 0,9 % en 2017 et 1,8 % en 2018), conformément à la délibération prise par le Conseil communautaire en septembre 2016, pour permettre d'harmoniser dès 2019 la gestion des transports sur le nouveau territoire communautaire.

Pour les communes



- Le transfert de la fiscalité des entreprises à la CAGB sera intégralement compensé aux communes. Celles-ci recevront en effet chaque année à partir de 2017 de la part de la CAGB, l'équivalent du produit fiscal qu'elles auront perçu au titre de l'année 2016.

LE
MOT

DE JEAN-LOUIS FOUSSERET
PRÉSIDENT DU GRAND BESANÇON



Pour ce nouveau territoire, qui réunit près de 200 000 habitants, les défis sont nombreux, les opportunités aussi. Je vois dans cette transformation institutionnelle une chance à saisir, fondée sur un destin commun, sur des réalités et des enjeux d'avenir que nous devons partager. Avec 70 communes, notre agglomération dispose d'un potentiel très important pour renforcer son influence, son rayonnement et son attractivité. À nous de savoir bien l'utiliser. C'est aussi l'occasion de réaffirmer le rôle essentiel des communes, comme composantes de l'Agglomération. Elles représentent l'échelon essentiel qui fait le lien avec les habitants et leur territoire. Le nouveau projet que nous devons construire collectivement en 2017 s'appuiera sur des secteurs respectés, écoutés et compris. C'est grâce à l'impulsion que nous voudrions bien donner au Grand Besançon que nous pourrions dessiner un développement et un projet, partagés et équitables. C'est en affirmant nos ambitions et notre confiance dans nos atouts, avec nos particularités et notre identité, que nous réussirons. Pour autant, j'ai conscience de l'ampleur du chantier qui nous attend. Mais, j'en suis sûr, nous parviendrons à relever ce défi car l'Agglomération a toujours su faire la preuve de sa capacité à voir loin dans le respect de tous.

Voilà donc un beau projet d'avenir à porter ensemble !

Oui, construisons aujourd'hui le Grand Besançon de demain.



À la périphérie

SECTEUR EST

Ca bouge à l'Est...

Le visage de l'entrée Est de l'agglomération bisontine est en train de subir un sérieux lifting comme en témoignent les travaux en cours. Ces aménagements de voirie, démolitions de bâtiments et autres sorties de terre vont contribuer au rééquilibrage tant attendu des zones commerciales de l'agglomération. Le nouvel espace porté par Carrefour Property de part et d'autre

SECTEUR NORD

Les errements de la démocratie.

Le régime représentatif qui nous paraît assurer la meilleure stabilité pour la démocratie a parfois bien des faiblesses. La volonté de bien faire de nos représentants qui, conscients de la précarité de leur mandat, s'évertuent à marquer leur passage par des réformes, les conduit souvent à agir dans la précipitation et à légiférer sans trop mesurer les conséquences de leurs décisions. Par exemple, depuis 2014,

SECTEUR OUEST

Le PLUi : une co-construction possible

La réflexion engagée autour du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) a été menée tout au long de l'année grâce entre autre à trois ateliers auxquels ont participé de nombreux élus communautaires. Ces échanges avec différents territoires ont montré aux élus que le PLUi est un outil qui permettra de traduire notre projet d'agglomération, d'envisager un aménagement et des mesures de planification homogènes, de construire un projet global et partagé en concor-

SECTEUR PLATEAU

Service d'aide à la CAGB

Chaque semaine, nous sommes sollicités par un service de la CAGB pour renseigner tel questionnaire, répondre à des mails ou donner des éléments suite aux projets de prise de compétences, si bien que nos secrétaires travaillent plusieurs heures par semaine pour la CAGB et cela sans aucune compensation financière, ni même de reconnaissance !

SECTEUR SUD-OUEST

Ça va vite

La mise en application de la loi NOTRe bouscule nos repères d'habitants des communes et les modalités mobilisent intensément les élus et les services. La réalité consiste à mettre en œuvre une instance communautaire faite d'une entité ville importante et de nombreuses communes périphériques de petite importance. Considérons cependant qu'il n'y aura plus

du terminus chazeulois du tramway va enlever le caractère « champ de patates » des lieux. Ces derniers sont pourtant déjà très fréquentés par des usagers se dispersant à pied dans ce secteur dont la vocation a changé. La création d'une traversée piétonne protégée par un feu au niveau de la station Marnières et celle d'un nouveau carrefour à Port-Arthur vont contribuer également à un changement de comportement des automobilistes. Ces aménagements por-

année de leur renouvellement, les conseils communautaires ont été bouleversés par des textes contradictoires. La complexité des textes concernant la composition du conseil communautaire a conduit à des aberrations. Souvenez-vous : la commune des Auxons, qui disposait après la fusion des 3 conseillers démocratiquement élus à Auxon-Dessous et Auxon-Dessus, a dû renoncer à 2 titulaires suite au renouvellement d'un autre conseil municipal remettant en cause la composition du conseil

dance avec nos ambitions et les documents cadre déjà votés comme le SCOT, PLH, PDU...

Nous avons entendu aussi les craintes des maires sur la place qui leur sera réservée dans la gouvernance du PLUi et sur le respect des spécificités des communes. Ensemble donc, nous avons décidé de rédiger une charte de gouvernance qui édictera les principes de collaboration entre les communes et l'agglomération et définira les conditions de réussite de ce projet. Ainsi tous les maires et référents urbanisme ont pu s'exprimer sur cette charte qui place la com-

À l'inverse, pour obtenir une aide de la CAGB, nous devons signer une convention nous engageant à payer 2,80 € / hab / an. Est-ce bien équitable ? Pour moi, non, malgré le discours maintes fois entendu sur l'appartenance de toutes les communes à la CAGB, nous attendons des actes concrets et gratuits d'entraide de celle-ci vers ses communes membres ; sinon à quoi servent les impôts perçus par elle, sur nos habitants, sans services rendus en contrepartie.

de petites ou grandes communes mais un ensemble d'intérêts partagés des habitants de la ville et des communes où l'on vit, travaille et où la Mairie demeurera un lieu de référence au quotidien. Sans doute que le calendrier qui s'impose va plus vite que ne sont intégrées les modifications. Sans nier les spécificités locales qui continueront d'exister, il semble nécessaire de construire une identité bisontine de toute la communauté.

tés par le Grand Besançon témoignent d'une volonté affirmée de valoriser cette zone d'activités économiques dont l'histoire remonte aux années 1950 sur des initiatives privées. Ce nouveau souffle à l'Est va à n'en pas douter donner de l'air à de nouvelles enseignes qui lorgnent depuis longtemps déjà sur ce beau coin...

Christian MAGNIN-FEYSOT
Maire de Chazeule

Conseiller communautaire du Grand Besançon

communautaire. Mais un nouveau texte, heureusement, rétablit une part d'équité : la loi du 8/11/2016 permet aux Auxons de disposer de 2 conseillers, en tant que commune nouvelle issue de deux communes. À quand le prochain changement ? Décidément, la démocratie ressemble de plus en plus à un jeu de hasard.

Serge RUTKOWSKI,
Maire des Auxons,
Conseiller communautaire délégué
du Grand Besançon

mune au cœur du dispositif.

Elle sera proposée au CC en janvier 2017 et entérinée ensuite en cas de transfert de la compétence. Je veux croire en notre capacité à avoir confiance les uns en les autres pour collaborer au service de l'intérêt général et de tous les grands bisontins.

Catherine BARTHELET
Maire de Pelousey
Conseillère communautaire déléguée
du Grand Besançon

Nos communes ne méritent-elles pas d'être entendues, respectées et valorisées par cette agglomération agrandie à 70 depuis le 1^{er} janvier ???

André AVIS
Maire d'Arguel
Conseiller communautaire
du Grand Besançon

François LOPEZ
Maire de Grandfontaine
Vice-Président du Grand Besançon

MAJORITÉ MUNICIPALE

LA MÉDECINE DU FUTUR S'INVENTE DANS LE GRAND BESANÇON

Notre agglomération dispose d'atouts considérables pour la médecine du futur. Celle des traitements par thérapie cellulaires, du numérique, des protocoles personnalisés... Elle voit la convergence des sciences du vivant et de l'ingénieur. Notre territoire est au cœur de cette révolution grâce aux technologies de l'infiniment petit capables de pénétrer au cœur des cellules. Grâce aux recherches des laboratoires publics et privés, à l'Établissement Français du sang, investi depuis des années sur l'immunothérapie, grâce à l'organisation de la lutte contre le cancer unique en France, qui permet à chaque malade de bénéficier du même traitement quelle que soit la distance avec le CHRU dans le cadre de l'Institut Fédératif de lutte contre le Cancer. Cet écosystème a permis de nombreuses avancées : vaccin thérapeutique contre la récurrence du cancer, l'UCPVax, ou le médicament permettant d'espérer la guérison de la polyarthrite rhumatoïde : SuperMApo développé par des chercheurs de l'UFC, INSERM et EFS au sein d'une unité commune de recherche. La télémédecine est un autre axe pour laquelle le CHRU, est très en avance. De leur côté les entreprises de la santé de Bourgogne Franche-Comté se regroupent en cluster INNOV HEALTH au sein du Pôle des Microtechnique pour gagner en visibilité. On pourrait multiplier les exemples sur la vitalité de notre territoire. Le Grand Besançon joue un rôle de tout premier plan. Deux actions sont les marqueurs de cette politique : l'obtention du label national « French Tech » obtenu dans le domaine de la santé. Il permet de soutenir les startups et d'accélérer leur croissance pour capter des marchés nouveaux. Le projet bio-innovation sur TEMIS SANTÉ décidé par le Grand Besançon sera un équipement de 3 000 m² dédié aux entreprises des biotechnologies et des dispositifs médicaux combinés, il sera le point de croisement de réseaux d'experts au service des jeunes entreprises. Ce projet de 7 millions d'euros est soutenu par la Région, par l'État et par l'Europe. Il complétera l'offre de service au sein de Temis Santé aux Hauts du Chazal. Il devrait être opérationnel début 2018 et consolider le Grand Besançon comme un champion européen de la médecine du futur.

Dominique SCHAUSS,
Vice-Président du Grand Besançon

Bonne Année 2017 : bons commerces !

Les fêtes sont se terminées. Des moments festifs très souvent d'hyper consommation de produits généralement étrangers de nos territoires. Or, attachés aux savoir-faire et produits locaux, de plus en plus de personnes s'engagent dans des achats en circuit court et de proximité, plus écologiques et plus solidaires. Paradoxalement des zones commerciales, hérité du siècle dernier, fondées sur la voiture et l'extension urbaine, continuent de voir le jour : Toujours plus grandes, toujours plus loin et toujours aussi dépendantes des énergies fossiles, ces zones impactent des terres agricoles et naturelles. Alors que 2017 voit l'avènement de la zone économique des Marnières et de la stratégie du commerce de l'agglomération, les élus EELV rappellent le rôle vivifiant des commerces installés au centre-ville, au cœur de nos quartiers et de nos villages. Les commerçants et artisans de proximité participent à la construction d'une économie qui a du sens et qui s'ancre sur le territoire. Alors ! Et si 2017 était l'année de la relocalisation de notre consommation ?

Anthony POULIN
Conseiller communautaire
délégué du Grand Besançon

OPPOSITION MUNICIPALE

Un plan Marshall pour le commerce indépendant.

Le commerce est en pleine mutation. La société et les comportements d'achats évoluent, le numérique révolutionne le commerce mais l'attachement à la proximité, au cadre de vie de notre centre-ville est une aspiration chère à nos concitoyens. Les commerçants de proximité ne sont pas les seuls acteurs de leur réussite. Les plus dynamiques ne bénéficient pas tous du juste retour de leurs efforts et de leur professionnalisme. Ils sont aussi dépendants de leur environnement. Ainsi les vieux adages du commerce « pas de parking, pas d'affaires », « pas de flux, pas d'affaires » restent particulièrement vrais à Besançon. Je crains que l'augmentation continue des commerces vides de centre-ville déstabilise dans sa totalité notre ville. Besançon perd de son attractivité et entre dans une logique infernale : déclin économique, fuite des populations les plus aisées, développement de l'insalubrité et - à terme - paupérisation. J'affirme qu'une telle dégradation n'est pas inéluctable. Une mobilisation totale s'impose. D'autres l'ont fait et ont réussi. Je souhaite, au nom des élus Les Républicains et société civile, que cette année 2017 vous apporte tout ce que vous désirez le plus, ponctuée d'instant de bonheur partagés et d'une sérénité dans toutes les épreuves.

Jacques GROSPERRIN
Conseiller communautaire du Grand Besançon
Sénateur du Doubs

FUSION DES RÉGIONS : LE CONSERVATOIRE DE MUSIQUE DE BESANÇON DOIT ÊTRE MIEUX CONSIDÉRÉ !

Nous avons récemment appris que l'ex-région Bourgogne subventionnait le Conservatoire à Rayonnement Régional de Dijon à hauteur d'1 million d'euros, quand la Région Franche-Comté allouait « seulement » 200 000 € pour le CRR de Besançon, pour un nombre d'élèves équivalent ! Soucieux de l'égalité de traitement entre nos territoires et de l'accès à la culture pour tous, les élus Front National du Grand Besançon demandent au Président du Grand Besançon d'exiger de la Région Bourgogne Franche-Comté de rééquilibrer les subventions entre conservatoires. Cela permettra peut-être d'éviter que notre excellent Conservatoire ne rejoigne la longue liste des services absorbés par Dijon...

Julien ACARD
Conseiller Municipal de Besançon
Conseiller Régional de
Bourgogne Franche-Comté

CUISINES REFERENCES



www.cuisine-besancon.fr

**CONDITIONS EXCEPTIONNELLES
APRÈS DÉMÉNAGEMENT**

AGENCEMENT JACQUET DAMIEN

2A rue Louis Jouffroy - sous Marie Blachère
Tel / 03 81 60 10 69

FRANCOIS



SNCB

Société Nouvelle
Construction Bisontine



*Maçonnerie, terrassement, carrelages
dallages, chapes, béton poli,
béton désactivé, piscine, aménagement
terrasses et balcons*

8 rue Albert Einstein 25000 Besançon

Tél. : 03 81 88 28 36 Fax : 03 81 50 82 24

Mobile : 06 73 32 47 59 - Mail : sncb25@orange.fr

www.sncb-maçonnerie.fr

LES VÉLOS DES CHAPRAIS deviennent **LES VÉLOS DE CHAILLUZ**



Route - VTT - Vélos électriques - Vente et réparations toutes marques

LES VÉLOS DE CHAILLUZ - 1 route de Marchaux - 25000 BESANÇON

face bowling Palente - Tél : 03 81 84 77 84 - email : velosdeschapprais@orange.fr

www.velosdeschapprais.fr



Laurent Larger, à la barre du navire amiral régional de la recherche

Après la démission de Nicolas Chaillet en avril 2016 parti présider la COMUE UBFC, c'est son directeur adjoint Laurent Larger, originaire de Serre-les-Sapins, qui... qui a officiellement pris la tête de FEMTO-ST le 1^{er} septembre dernier. Rencontre avec un homme discret sur lui-même mais intarissable sur son « nouveau métier ».

LE SENS DE LA RÉUSSITE COLLECTIVE

Parcours sans faute ni faux pas pour ce Bisontin d'adoption sorti tout droit de Normale Sup' agrégé de Physique à 23 ans. Un Master 2 puis un Doctorat l'ont spécialisé en Optique tandis qu'un séjour comme volontaire du Service national en entreprise dans un grand groupe allemand l'a sensibilisé aux enjeux économiques et au monde de l'entreprise. À 48 ans, il met entre parenthèses sa vocation initiale de chercheur pour barrer le navire amiral de l'innovation régionale, avec pour motivation première le devoir de servir les équipes et l'intérêt général. L'ancien champion junior 1985 de l'ESBM a de fait gardé le sens de la réussite collective.



FEMTO-ST, « RECHERCHE TECHNOLOGIQUE ET... FINANCIÈRE »

« Né de la fusion des cinq laboratoires de recherche franc-comtois, l'institut regroupe aujourd'hui sept grands domaines : optique, mécanique appliquée, énergie, microtechnique, métrologie temps fréquence, puis robotique et récemment informatique. La pluridisciplinarité permet des "projets transverses" aptes à l'émergence et au développement des technologies complexes de demain. Quant au "nerf de la guerre", nos chercheurs doivent consacrer pas mal d'énergie à répondre aux appels d'offres de l'Union européenne, de l'Agence nationale pour la recherche (ANR), des Programmes d'investissement d'avenir (PIA), de la Région ou des industriels, pour trouver 90 % de notre budget annuel de 15 millions (hors salaires).

« FROM SCIENCE TO SOCIETY »

« Nul besoin de parler anglais pour comprendre notre stratégie, à savoir rapprocher les chercheurs des citoyens, cultiver leurs résultats pour des applications pratiques dans la vie de chacun. Cela, même si tous les résultats ne sont pas exploitables et même si le cheminement du travail de recherche jusqu'à l'objet fini est long et difficile. Grâce au principe de pluridisciplinarité, nous multiplions nos chances de breveter des concepts, des produits industrialisables, à l'exemple de notre microhorloge atomique. Conçue dans la première année de FEMTO-ST, cette horloge - première horloge européenne du genre - est emblématique de la volonté de répondre aux besoins d'innovation des industriels. Le centre de transfert technologique FEMTO Engineering a été créé dans cet esprit en 2013.

Le siège de l'université fédérale UBFC à Besançon

Après quatre années passées à la tête de FEMTO-ST, le spécialiste de micro-robotique Nicolas Chaillet préside aujourd'hui la Communauté d'universités et d'établissements (COMUE) UBFC dont le siège est domicilié à Besançon. « La création d'UBFC répond à l'impératif de compétitivité pour la Bourgogne Franche-Comté. » Objectifs : développer l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation dans la région, en s'appuyant sur les forces et atouts des établissements membres qu'elle fédère, à savoir une offre de formation pluridisciplinaire de qualité, en lien avec une recherche portant des domaines de spécialisation reconnus et en cohérence

avec la culture et l'économie de son territoire. « Cette université fédérale sert une ambition commune : faire largement rayonner l'enseignement supérieur et la recherche de Bourgogne Franche-Comté. » Grâce au projet phare I-SITE BFC (Initiatives, Science, Innovation, Territoires, Économie) inscrit dans le programme Investissements d'Avenir de l'État, l'UBFC et ses sept établissements membres vont financer avec huit autres partenaires, à hauteur de 4 M€ sur 1 an, une vingtaine de projets dont certains en collaboration avec des entreprises locales.

 www.ubfc.fr
[twitter : @Univ_BFC](https://twitter.com/Univ_BFC)

Lycée François-Xavier Besançon



Métiers de la nature, des services, de la vente

4^e-3^e EA
DÉCOUVERTE
PROFESSIONNELLE

CAPA SAPVER
SERVICES AUX PERSONNES
ET VENTE EN ESPACE RURAL

BAC PRO GMNF
GESTION DES MILIEUX NATURELS
ET DE LA FAUNE

BAC PRO SAPAT
SERVICES AUX PERSONNES
ET AUX TERRITOIRES

BTSA
TECHNICO-COMMERCIAL

**PORTES
OUVERTES**
SAM. 11 MARS
9h-16h

Tel 03 81 25 01 40
7, rue du Chapitre (centre-ville) Besançon

www.lycee-francoisxavier.fr



POSTER PUBLI.COM 12/16

Fenêtres EXPERT FENÊTRE **Fenêtréa**
du **Doubs** SGE QUALIBAT
Gianni PAOLUCCI

**DERNIERS
MOIS
POUR
LE CRÉDIT
D'IMPÔT***
À 30%

Profitez-en vite !

*Selon la législation en vigueur.

Du 16 janvier au 4 février 2017

-15%

SUR VOS FENÊTRES PVC

Remarque: voir en magasin.



CHANGEZ VOS FENÊTRES
POUR GAGNER EN CONFORT
THERMIQUE ET PHONIQUE

18 GRANDE RUE 25440 QUINGEY

Tél. 03 81 63 67 26 - Port. 06 78 16 25 86

150 euros
en bon d'achat
Pour toute commande
d'un poêle à bois
ou granulés

du 1^{er} janvier
au 15 février 2017

PREVITALI
POELE
CHEMINEE

Salle d'exposition à
Damprichard et Ecole-Valentin

Tél. : 03 81 43 87 87

www.previtali-poele-cheminee.com

Saint-Vit, prospère et en plein boum

Avec près de 5 000 habitants, Saint-Vit est aujourd'hui la deuxième ville la plus peuplée du Grand Besançon. Et sa croissance – la démographie y a quintuplé (!) en quelques décennies – n'est pas près de ralentir : les projets d'aménagement actuellement portés par la municipalité sont dimensionnés pour une population de 10 000 personnes. En adhérant au Grand Besançon, au 1^{er} janvier, la commune compte bien renforcer encore son attractivité.

C'est l'histoire d'un bourg rural qui a su devenir un véritable pôle de vie, en quelques années. D'aucuns diront que ça a été « Saint-Vit fait, bien fait »... « L'élan a été impulsé par mon prédécesseur autour de la question économique, évoque Pascal Routhier, Maire de la commune. Aujourd'hui, Saint-Vit accueille

environ 3 000 emplois. Cela contribue fortement à notre attractivité. Nous sommes aussi idéalement placés sur l'axe Besançon - Dole - Dijon. Par exemple, de nombreux employés du CHRU Minjoz s'installent ici. » Comme chaque Saint-Vitois, ils trouvent dans la commune tous les commerces et services nécessaires à leur vie quotidienne. La zone de chalandise de la ville rayonne ainsi sur un bassin de 30 000 personnes.



dynamique d'ensemble. « Si l'on considère les emplois et les déplacements de nos habitants, nous appartenions déjà à un territoire commun avec l'Agglomération, souligne Pascal Routhier. À travers l'adhésion à cette dernière, nos habitants auront accès à de nouveaux services, comme sur le plan des transports, par exemple. Une ligne de bus régulière est attendue pour 2018. De telles mesures contribuent à améliorer la vie de nos habitants, ce qui reste un objectif prioritaire pour nous. »

UNE APPARTENANCE À UN TERRITOIRE COMMUN

Les habitants du secteur peuvent aussi profiter d'une vie associative des plus riches, avec quelque 55 structures sportives, culturelles, de loisirs ou caritatives. S'il fallait une preuve supplémentaire de la vitalité de Saint-Vit, il est à noter que ces associations totalisent plus de 3 000 membres. En rejoignant le Grand Besançon, la commune a souhaité renforcer cette



Les Mots Passants, entre culture et convivialité

Un écrivain lauréat du Prix Médicis qui fait une lecture en musique ? Rien de vraiment inhabituel pour la Médiathèque « Les Mots Passants » qui a récemment reçu David Vann, venu présenter son dernier roman, *Aquarium*. Des événements de ce genre – concert, contes, théâtre, spectacle « jeune public »... – sont régulièrement accueillis par la Médiathèque, en toute convivialité. En marge d'une programmation culturelle fournie, les abonnés peuvent aussi profiter d'un vaste fonds de livres, CD et DVD, régulièrement enrichi par des nouveautés.



CENTRE
DRAMATIQUE
NATIONAL
BESANÇON
FRANCHE-COMTÉ
DIRECTION GÉNÉRALE PAULHE

SI BLEUE, SI BLEUE LA MER

TEXTE
NIS-MOMME STOCKMANN
MISE EN SCÈNE
ARMEL VEILHAN

AVEC ROMAIN DUTHEIL, MARIE FORTUIT, GUILLAUME MIKA
DU 10 AU 13 JANVIER 2017
AU PETIT THÉÂTRE DE LA BOULOIE
EN PARTENARIAT AVEC LE CROUS

PROVIDENCE

TEXTE
OLIVIER CADOT
MISE EN SCÈNE
LUDOVIC LAGARDE

AVEC LAURENT POITRENAUX
LES 31 JANVIER ET 1^{ER} FÉVRIER 2017
AU CDN GRAND SALLE

www.cdn-besancon.fr

03 81 88 55 11

Avenue Édouard Droz 25000 Besançon
ARRÊT TRAM PARC MICAUD

NOUVELLE CITROËN C3

UNIQUE, PARCE QUE VOUS L'ÊTES.



ConnectedCAM Citroën™⁺
36 combinaisons de personnalisation
Citroën Advanced Comfort®

Modèle présenté : Nouvelle Citroën C3 BlueHDI 100 S&S BVM Shina avec options caméra de recul + système de surveillance d'angle mort, ConnectedCAM Citroën™, jantes alliage 17" CROSS Diamantées et peinture Blanc Banquise avec toit Rouge Adas (259 €/mois après un 1er loyer de 3 000 €, sur 36 mois et 30 000 km, assistance, entretien et extension de garantie offerts). (1) Exemple pour la LLD sur 36 mois et 30 000 km d'une Nouvelle Citroën C3 PureTech 68 BVM Live neuve, hors option ; soit un 1er loyer de 2 000 € puis 35 loyers de 149 € incluant la garantie, l'entretien et l'assistance offerts pendant 36 mois ou 30 000 km (au 1er des deux termes échu) pour une valeur totale de 702 €. Montants exprimés TTC et hors prestations facultatives. Offre réservée aux particuliers, valable jusqu'au 31/12/16, dans le réseau Citroën participant et sous réserve d'acceptation du dossier par CREDIPAR/Citroën Financement, locataire agréé de CLV. SA au capital de 138 517 008 €, RCS Nanterre no 317 425 981, 9 rue Henri-Barbusse CS 20061 92 623 Gosseliers Cedex. *Équipement en option ou non disponible selon les versions.

CONSUMMATIONS MIXTES ET ÉMISSIONS DE CO₂ DE NOUVELLE CITROËN C3 : DE 3,2 À 4,7 L/100 KM ET DE 83 À 109 G/KM.



AUTOMOBILES FRANC-COMTOISES

CITROËN BESANÇON - 228 route de Dole - Tél : 03 81 61 47 47 - citroen.besancon@jmjautomobiles.com

Disparition d'Ousmane Sow : la mort d'un géant

Figure de l'art contemporain, l'artiste sénégalais s'est éteint à Dakar à l'âge de 81 ans. Il aura contribué depuis de nombreuses années à l'enrichissement culturel et esthétique de Besançon.

« **L**'emporte avec lui rêves et projets que son organisme trop fatigué n'a pas voulu suivre », ont déclaré les proches d'Ousmane Sow en annonçant son décès à l'âge de 81 ans, jeudi 1^{er} décembre. Difficile d'imaginer la fragilité de ce géant qui, depuis les années 80, rendait hommage aux guerriers du monde entier avec des sculptures plus grandes que nature.

Les liens profonds unissant le sculpteur et la Ville furent ponctués d'événements marquants, telle l'installation de son Victor Hugo monumental en 2003 sur l'Esplanade des Droits de l'Homme. Ou en 2013, quand fut dévoilée « L'Homme et l'Enfant » lors de l'inauguration du nouveau lieu de mémoire, parc des Glacis. Cette même année, avant de rapatrier ses œuvres au Sénégal, Besançon lui a consacré une de ses dernières expositions rétrospectives en Europe. On a pu y découvrir ses « Grands Hommes », Charles de Gaulle et Nelson Mandela entre autres, ainsi que ses statues emblématiques des lutteurs Noubas.

Les œuvres d'Ousmane Sow font désormais partie du patrimoine et du paysage de la ville. Elles parlent des hommes, de leurs combats, de leur force, de leurs faiblesses et de leur fragilité, et rendent hommage à un géant qui a replacé l'âme au cœur de la sculpture.



© Ville de Besançon



Le mot de Jean-Louis Fousseret



© VILLE DE BESANÇON

« Comme des millions d'hommes et de femmes, je suis profondément attristé

par la disparition d'Ousmane Sow dont le seul nom évoque des sculptures monumentales qui ont fait le tour du monde. Les Bisontins l'ont découvert en 2002, à l'occasion du bicentenaire de la naissance de Victor Hugo pour lequel le sculpteur a installé sur l'esplanade des Droits de l'Homme son œuvre majestueuse de l'écrivain.

De l'exposition du Pont des Arts à Paris à son entrée à l'académie des Beaux-Arts, Besançon a eu l'honneur d'accueillir à deux reprises Ousmane Sow lors de l'installation de la statue

de « L'Homme et l'Enfant » au mémorial des Glacis en juin 2013, et lors de l'exposition-rétrospective de son œuvre à la Citadelle et aux musée des Beaux-Arts, la même année. Cette rétrospective fut la dernière des expositions des œuvres d'Ousmane Sow en Europe avant leur retour définitif à Dakar, au Sénégal. Il laisse une empreinte unique pour tous les Bisontins, férus d'art contemporain ou simples passants. C'est également un grand humaniste que nous perdons, et un ami qui m'était cher. »

Visitez la Citadelle avec application !

Toujours en recherche de confort et de commodité pour ses 270 000 visiteurs annuels, la Citadelle développe une application qui remplacera à compter d'avril 2017 les actuels audioguides pour le site. Renouveler les outils d'aide à la visite, c'est tout simplement s'adapter aux modes d'exploration et de communication d'aujourd'hui. Ainsi, qui sera équipé d'une tablette ou d'un smartphone pourra naviguer à travers le site en parfaite autonomie, explications et informations fournies en instantané.

UN FIL D'ARIANE NUMÉRIQUE

Commentaires à la demande, plan de repérage et géolocalisation, détails sur les animations proposées, guide interactif, selon l'âge, la langue parlée ou le profil, l'application (via la solution GEED et grâce au wifi local) répond à toutes les curiosités, y compris de manière ludique pour les plus jeunes. Compatible avec n'importe quel système d'exploitation, l'application offre un choix de parcours et des contenus vivants, enrichis de voix

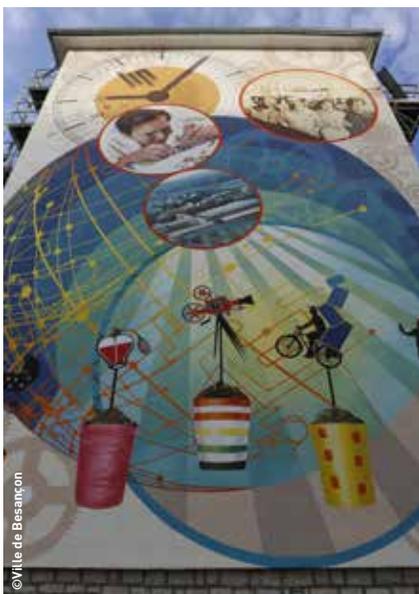


off, de vidéos, de diaporamas et autres animations 3D. Possible aussi, le partage de sa visite sur réseaux sociaux. Quant à ceux qui ne sont pas équipés,

un matériel de prêt est à disposition. Dès ce printemps à la Citadelle, testez la version 2.0 de la visite commentée en totale liberté.

URBANISME

Orchamps-Palente, une fresque : « Travail et Entreprise »



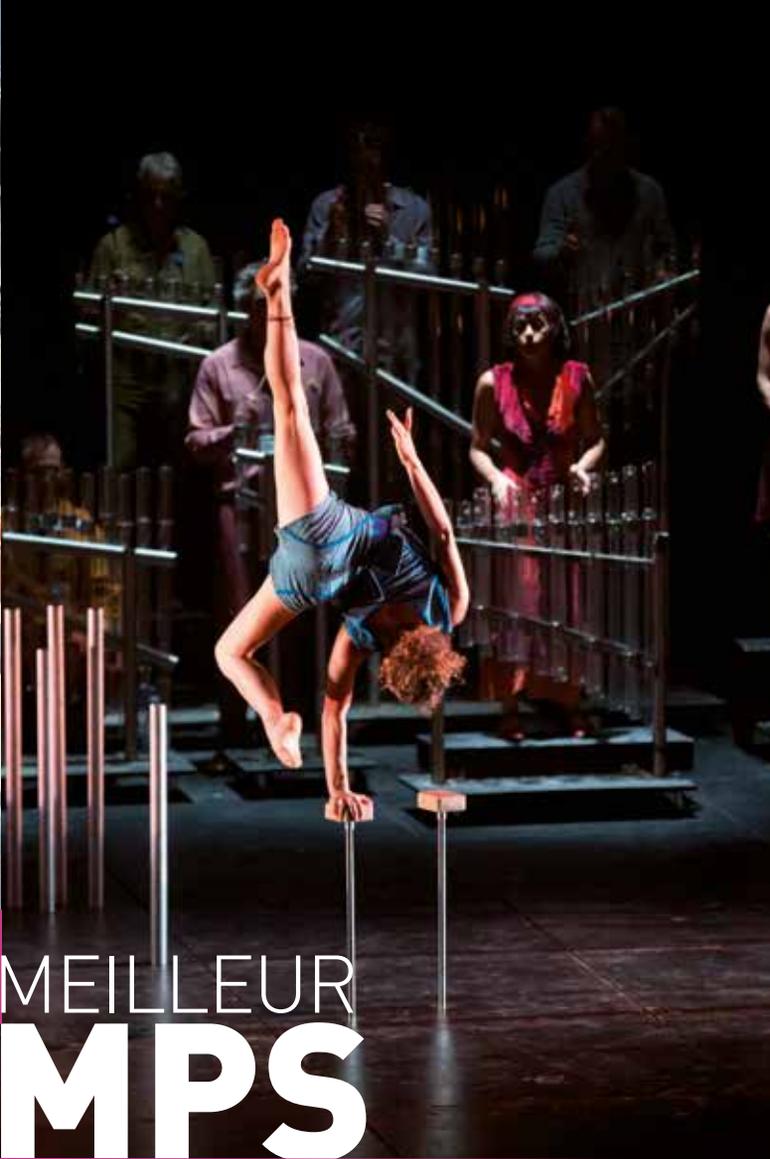
Le 2 novembre, le bailleur social Néolia dévoilait à Palente-Orchamps une façade d'immeuble d'un nouveau genre. C'est après concertation avec les habitants, les associations sur place et les élus, que Néolia a lancé la réalisation d'une fresque dans le cadre de la réhabilitation de son patrimoine bisontin. Street art à vocation narrative, cette œuvre artistique intitulée « Travail et Entreprise » raconte à même les murs la diversité culturelle et la riche histoire locale,

DES ARTISTES DE TOUS LES HORIZONS

de l'horlogerie aux microtechniques. Coopérative de designers peintres muralistes, leader du design mural monumental, la société CitéCréation est venue de Lyon apporter son savoir-faire spécifique et conduire l'exécution de cette peinture

urbaine. Néolia signe à travers elle la « biographie » du quartier, injecte dans le paysage quotidien une dynamique visuelle et rend hommage à l'identité de ce faubourg bisontin. Engagé dans un grand programme d'amélioration de ses immeubles au bénéfice des locataires, le groupe poursuit ses travaux : 236 logements ont déjà été réhabilités à Besançon dont 160 sur Palente-Orchamps, 122 logements du quartier sont actuellement en cours de travaux, et plus de 150 autres le seront en 2017.

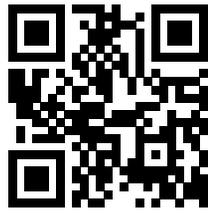




L'ACTUALITÉ DU GRAND BESANÇON
EN LIGNE SUR LE WEB-MAGAZINE

MEILLEUR TEMPS

VIVRE BESANÇON EN GRAND



meilleurtemps.fr



MUSIQUE

L'Orchestre Victor Hugo suspend le temps...

Enchaîner deux concertos pour piano de Mozart dans une même représentation, si c'est si rare, c'est parce que périlleux ! À l'invitation du directeur artistique Jean-François Verdier, le pianiste François Chaplin, spécialiste du compositeur autrichien mais également de Schubert et de Chopin, viendra interpréter les concertos n°23 et n°24 le 16 février à Besançon (au théâtre Ledoux à 20h). Des œuvres contemporaines de Steve Reich, d'Einar Englund et de l'Estonien Arvo Pärt compléteront le programme de cette exceptionnelle soirée dont le titre emprunte un vers de Lamartine « Ô temps ! Suspend ton vol... ». L'Orchestre Victor Hugo nous fera en effet

savourer en toute virtuosité, en absolue délicatesse, la thématique du temps, des « heures propices » et des « rapides délices », chers au poète. D'ici là, le 20 janvier, la formation régionale connaîtra le résultat de sa nomination aux International Classical Music Awards pour ses disques Muses et *Les Quatre Saisons* de Nicolas Bacri.



Réservations :
☎ 03 81 87 85 85
scenenationale

debesancon.fr/spectacles

Plus d'infos sur :
[ovhfc.com/
o-temps-suspend-ton-vol](http://ovhfc.com/o-temps-suspend-ton-vol)

DÉCOUVERTE DU PATRIMOINE

La balade des gens célèbres

Se promener tranquillement en ville et recevoir une alerte sur son smartphone (Android ou iOS) signalant que là est né Victor Hugo ou Pierre-Joseph Proudhon, puis les écouter raconter eux-mêmes leur histoire et leur lien avec Besançon. Une utopie ? Non, depuis deux mois, c'est une grande première que chacun peut découvrir, une fois l'appli « La balade des gens célèbres » téléchargée (stores Apple et Google Play).

L'originalité du concept repose sur le lanceur d'alerte. Car ce sont les panneaux routiers, apparemment tout à fait « normaux », qui abritent des puces électroniques, invisibles, per-

mettant d'adresser des informations aux smartphones passant dans le périmètre. Une innovation brevetée unique en Europe, réalisée par la société Worldplas, implantée sur TEMIS, qui fabrique les panneaux par injection en résine technique et non pas en métal. Ce projet, initié par la Ville et soutenu par de nombreux partenaires, permet de découvrir 13 personnages célèbres à Besançon. Des évolutions sont envisagées pour le printemps, l'application devrait s'adapter à certains publics souffrant de handicap.

Appli disponible sur
Android et iOS



EN BREF

Festival GÉNÉRIQ, et de 10 !

5 villes, 5 jours, 50 artistes. Pour sa 10^e édition du 15 au 19 février, le festival GÉNÉRIQ voit grand à la Rodia et à Besançon, proposant de multiples concerts dans des lieux insolites (cathédrale, maison de quartier). Défricheur de talents, GÉNÉRIQ se décline en simultané à Dijon comme à Audincourt et permet de vibrer devant des artistes nouveaux comme déjà reconnus. Alors dansez, écoutez, enthousiasmez-vous avec An Pierlé, Paradis, Mome, Peter Von Poehl, HMLTD annoncés cette année en têtes d'affiche !



Plus d'infos sur :
www.larodia.com

Des ateliers de cuisine bio

Préserver sa vitalité, échanger, partager... et savourer. Naturopathe diplômée, Sophie Pilliat propose à Besançon des ateliers de cuisine bio, Ma Naturo Cuisine, pour découvrir les bienfaits de l'alimentation préventive et pleine de saveurs. Plusieurs thèmes sont proposés, bases d'une cuisine saine : recettes végétariennes, légumes secs, laits végétaux et oléagineux... Les ateliers (19 et 20 janvier ; 2 et 3 + 16 et 17 février), limités à six personnes, se déroulent en soirée (18h à 21h30) et sont suivis d'une dégustation.



Plus d'infos sur :
sophiepilliat-naturopathe.fr

La Concorde a 130 ans

Plus ancienne société de musique de Besançon, la Concorde de Saint-Ferjeux est née le 13 février 1887. L'orchestre d'harmonie n'a pas pris une ride et le prouve, 130 ans après, quasiment au jour près. Rendez-vous le 14 février au Kursaal pour un grand concert anniversaire placé sous la baguette de Christophe Bouriez, enseignant au Conservatoire. Une soirée sous le signe de l'éclectisme, avec des œuvres évoquant les dernières 130 années mais aussi une composition originale créée pour l'occasion par Oswald d'Andréa.



Plus d'infos sur :
www.laconcorde-saintferjeux.fr

**PROCHAINEMENT Quartier Saint-Claude,
4 allée du Docteur Maître
Résidence Entre Parc et Jardin**
Petite copropriété de 9 appartements SEULEMENT

- T3 de 70m², terrasse plein sud, avec garage et parking : 225 000€
- Programme éligible à la loi Pinel
- PTZ + pour le primo accédant.



27 avenue Fontaine-Argent - BESANÇON

Tél. : 03 81 53 15 08 ou 06 63 07 39 54 blkimmobilier@orange.fr

Découvrez toutes nos prestations sur www.blkimmobilier.com



tissus vestimentaires
tissus d'ameublement
tissus patchwork
stores, tringlerie
linge de maison
couettes et oreillers
mercerie, laine
confection sur mesure
...

GRAND CHOIX SUR 1 000 M²



Notre équipe vous apportera un conseil personnalisé



Ouvert le lundi de 14 h à 19 h 00,
du mardi au vendredi
de 9 h 30 à 12 h de 14 h à 19 h
le samedi de 09 h 30 à 19 h.

NOUVEAU A BESANCON !

BESANÇON VALENTIN FACE À CASTORAMA

1, rue de l'If
25480 ÉCOLE VALENTIN
03 81 56 39 38
valentin@coupons-alsance.fr

SUIVEZ-NOUS SUR



**Coupons
d'Alsace**

Un bouquet de services qui facilite votre quotidien



**AGE D'OR
SERVICES**

Une présence active à vos côtés



Portage de repas



Aide à domicile



Petit jardinage



**Accompagnement
véhiculé et/ou au bras**

Agence de BESANÇON

4 rue du Luxembourg

25000 BESANÇON

03 81 47 81 48

besancon@agedorservices.com

www.agedorservices.com

Et aussi le petit bricolage, la livraison
de courses à domicile, la téléassistance
(en partenariat avec un téléassiste)

-50%

de réduction fiscale
ou de crédit d'impôts*
(hors coût des matières premières des repas)

* cf. art. 199 sexdecies du code général des impôts



Services aux personnes à domicile - NF311
délivrée par AFNOR Certification - www.marque-nf.com



**PORTES
OUVERTES** }
IRTS de Franche-Comté

**Je deviens travailleur social
ET TOI ?**

Rendez-vous de 10h00 à 16h30
samedi 11 février 2017

www.irts-fc.fr

Institut régional du travail social - 1 rue Alfred de Vigny - 25000 Besançon

DERNIÈRE TRANCHE - TRAVAUX EN COURS

QUARTIER SAINT-CLAUDE

Qu'attendez-vous pour
devenir propriétaire
dans un environnement
calme et verdoyant ?

**Villa
Vesontio**

**T1 > 102 000 €
T3 > 147 000 €
T4 > 200 000 €**

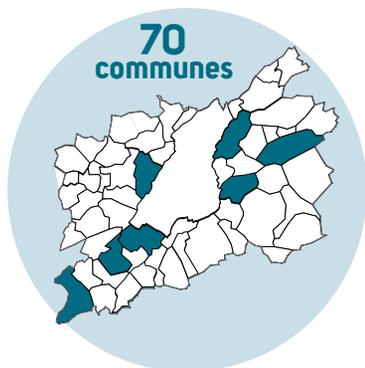
Pierres & Territoires
de France
BOURGOGNE • FRANCHE-COMTÉ • ALLIER

www.ptfbfca.fr

Bureau de vente :
3bis Rue Léonel de Moustier
25000 BESANÇON

N° Vert 0 800 810 118
APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

*Prix à partir de. Hors stationnement.



GRAND BESANÇON

- Amagney
- Arguel
- Audeux
- AVANNE-AVENEY**
- Besançon
- Beure
- Bonnay
- Boussières
- Braillans
- Busy
- BYANS-SUR-DOUBS**
- Chalèze
- Chalezeule
- Champagney
- Champoux
- Champvans-les-Moulins
- Châtillon-le-Duc
- Chaucenne
- Chaufontaine
- Chemaudin et Vaux
- La Chevillotte
- Chevroz
- Cussey-sur-l'Ognon
- Dannemarie-sur-Crète
- Deluz
- Devecey
- École-Valentin
- Fontain
- François
- Geneuille
- Gennes
- Grandfontaine
- Larnod
- La Vèze
- Le Gratteris
- Les Auxons
- Mamirolle
- Marchaux
- Mazerolles-le-Salin
- Mérey-Vieilley
- Miserey-Salines
- MONTFAUCON**
- MONTFERRAND-LE-CHÂTEAU**
- Morre
- Nancray
- Noironte
- Novillars
- Osselle-Routelle
- Palise
- Pelousey
- PIREY**
- Pouilley-Français
- Pouilley-les-Vignes
- Pugey
- Rancenay
- Roche-lez-Beaupré
- Roset-Fluans
- Saint-Vit
- Saône
- Serre-les-Sapins
- Tallenay
- THISE**
- Thoraise
- Torpes
- VAIRE**
- Velesmes-Essarts
- Venise
- Vieilley
- VILLARS-SAINT-GEORGES**
- Vorges-les-Pins

Un gîte communal à louer !

VILLARS-SAINT-GEORGES

C'est dans la belle et ancienne Cure restaurée du 18^e siècle que la municipalité de Villars-Saint-Georges, propose la location de son gîte communal équipé pour 19 personnes. Plein de charme et idéalement situé à côté de la véloroute, des Grottes d'Osselle, et non loin de la Saline Royale d'Arc-et-Senans, cet hébergement en gestion libre est classé 2 épis Gîte de France.



UN GÎTE QUI SUCITE L'ENGOUEMENT

Doté de toutes les commodités (télévision, Wifi en libre accès, cuisine équipée), avec un accès au RDC pour les personnes à mobilité réduite, le gîte mêle agréablement vieilles pierres et un gîte qui suscite l'engouement. Pour les séminaires, une salle de convivialité de 60 personnes est également à disposition. De quoi organiser réunions et fêtes familiales... mais pas de soirées bruyantes le week-end, « *par respect pour le voisinage*, explique Jean-Claude Zeisser, le maire, *le gîte étant situé au cœur du village, près de l'église* ». Du côté des couchages, trois chambres et deux petits dortoirs sont proposés à l'étage. « *Le succès est au rendez-vous*, souligne Christine Boucon, la gestionnaire, *surtout du printemps à l'automne. Et les week-ends sont très demandés !* »



Plus d'infos sur :

www.gite.mairie-villarsstgeorges.fr
et ☎ 06 30 05 07 03

Une soirée « ciné-restau » ?

BYANS-SUR-DOUBS

Vous êtes nostalgique des soirées ciné au Plaza de Besançon ? Le Foyer Cinéma de Byans-sur-Doubs est fait pour vous ! En effet, cette salle de 200 places a récupéré les fauteuils de l'ancien cinéma bisontin. Organisées par l'association l'Espérance, les séances y ont lieu le vendredi, à 20h30, tous les quinze jours. « *Le cinéma a été construit par les habitants dans les années 1940, évoque Didier Paineau, Maire de la commune.*



La salle, très conviviale, plonge le spectateur dans une ambiance "dernière séance avec Eddy Mitchell". » Les films y sont projetés en numérique, six semaines seulement après leur sortie. Le Foyer accueille aussi des concerts et du théâtre. Cet été, des matches de l'Euro de foot y ont été diffusés.

BISTROT DE PAYS

Très active sur le plan culturel, la commune a également tout mis en œuvre pour garder un café-restaurant. « *Quand l'ancien propriétaire l'a mis en vente, la commune l'a préempté et confié en gérance à David Parisot*, explique Didier Paineau. *Ouvert l'année dernière, "O Rythme des Saisons" propose une carte de bistrot de pays très appréciée. Un nouveau marché de producteurs se déroule aussi autour du restaurant, un vendredi par mois. Cette volonté de développer des services traduit notre détermination à ne pas être un village-dortoir.* »

Réception du label « 3 feuilles »

AVANNE-AVENEY

Abandonner purement et simplement l'usage de pesticides et autres désherbants, Avanne-Aveney l'a fait, pour le bien de ses habitants en particulier, de son cadre en général. Engagée dans des pratiques alternatives pour l'entretien de ses espaces verts, la commune a enfin obtenu en octobre le label « 3 feuilles » de la charte FREDON (1) « Zéro phyto ». « Ce diplôme correspond au niveau ultime, le plus exigeant de la charte. Il officialise le fait que nos méthodes sont 100 % naturelles », rappelle le maire Alain Paris. De fait, les solutions mécaniques, thermiques et manuelles remplacent les produits chimiques. « En fonction du lieu, de ses usages, de l'obligation de sécurité ou de propreté, on adapte la technique de désherbage. Couvrir les sols avec du paillage ou encore accepter la végétation spontanée font partie de la démarche pour



une gestion raisonnée, durable, non polluante de l'espace public. Détenir le label "3 feuilles", c'est aussi inciter activement les Avannais à renoncer eux-mêmes, dans leurs jardins, à tout produit phytosanitaire. Une pédagogie par l'exemple et par la communication directe qui fait son

chemin puisque le zéro phyto, c'est non seulement possible mais essentiel pour notre environnement à tous ! »

(1) Fédération régionale de défense contre les organismes nuisibles de Franche-Comté.

Hommage à Monsieur Jean Bousset, l'un des pères fondateurs du Grand Besançon



Jean Bousset en compagnie de son fils, Jean Marc Bousset, Maire de Pouilley-les-Vignes, et de l'un de ses petits-fils.

MONTFERRAND-LE-CHÂTEAU

À l'heure où nous bouclons ce magazine, nous parvient la triste nouvelle de la disparition de Monsieur Jean Bousset, personnalité d'exception de la vie grand bisontine. Conseiller municipal de 1971 à 1977 et Maire de Montferrand-le-Château dès 1977, il fut Vice-Président du Grand Besançon de 1993 à 2001, d'abord à l'économie puis à la gestion des pompiers. Jean-Louis Fousseret et l'ensemble des élus du Grand Besançon, le Directeur général des services et l'ensemble des agents du Grand Besançon, présentent leurs condoléances à la famille et à ses proches et s'associent à leur douleur.

Rétablissement du chemin du Donjon

MONTFAUCON

Conséquence des pluies diluviennes enregistrées en juin dernier, un spectaculaire glissement de terrain a emporté dans la nuit du 13 au 14 juin, sur plus de 400 m, la partie la plus pentue du chemin rural dit « du Donjon ». Bien connue des randonneurs pour la beauté de son environnement et les multiples activités de pleine nature qui s'y déroulent, cette petite route a dû être fermée pour d'évidentes raisons de sécurité, la coupure interdisant l'accès au château médiéval et aux champs agricoles. Le chantier de restauration bénévole du château a donc été interrompu ; mais surtout, les agriculteurs se sont vus dans l'impossibilité de faire passer le bétail et d'exploiter les foin. Aussi, une solution provisoire de rétablissement a-t-elle été mise en place dès septembre, le temps de mener les études géologiques, techniques et administratives nécessaires. Si les études sont à ce jour achevées, la commune est toujours en attente de réponses à ses demandes d'aides auprès de l'État et du Département. Estimés à 400 000 €, les travaux de rétablissement et de confortement définitifs devraient intervenir au cours du 2^e trimestre 2017 sous maîtrise d'œuvre du Grand Besançon et de la Ville de Besançon.



Mélissa Nourry, Miss Franche-Comté

PIREY

Miss Doubs 2016, Miss Franche-Comté 2016 depuis octobre, Mélissa Nourry était candidate à Miss France 2017 le 17 décembre dernier à Montpellier aux côtés de 29 autres candidates. Originaire de Pirey, la jeune femme affiche des mensurations, des galbes, un regard, un sourire qui nous autorisaient à y croire avec elle ! Faisons connaissance.

QUE FAITES-VOUS DANS LA VIE ?

Je suis étudiante en école d'ingénieurs à Montpellier, en agronomie ; j'aimerais me spécialiser en marketing commercial dans l'agroalimentaire.

COMMENT S'EST PASSÉE VOTRE PRÉPARATION À L'ÉLECTION À LA RÉUNION ?

Intensément ! Île magnifique, accueil chaleureux et activités en tout genre (canyoning, bivouac, balades...). Nous avons créé des liens entre candidates, de quoi aborder la période de répétitions en bonne entente, et même de se faire des amies. Ce fut aussi l'occasion de rencontrer les équipes et de se rendre compte de l'emploi du temps de ministre que peut avoir une Miss France !

COMMENT S'EST PASSÉE L'ÉLECTION À MISS FRANCE ?

Bizarrement je n'ai pas eu le



trac malgré un public de 8 500 personnes et le faste du spectacle. Être sur scène a été un vrai plaisir.

Nous avons toutes envie de donner le meilleur de nous-mêmes ne serait-ce que pour être à la hauteur des équipes de stylistes, coiffeurs, maquilleurs et autres qui nous portent.

VOTRE STATUT DE MISS A-T-IL CHANGÉ VOTRE VIE ?

S'il y a un changement, c'est la mobilisation médiatique ! Cela me touche vraiment. Je remercie de l'intérêt témoigné.

VOS PROJETS MAINTENANT ?

Priorité n°1 : rattraper les cours ! Et je vais participer en tant que Miss Franche-Comté à des événements régionaux, rencontrer les gens, apporter sourire et bonne humeur !

VOS CONSEILS BEAUTÉ ?

Boire beaucoup d'eau. Bien se démaquiller, hydrater sa peau. Et une chose toute simple : sourire ! Ça rend beau.



Twitter : @MelissaNourry

Instagram :

@melissanourryoff

Facebook : Miss Franche

Comté 2016 pour Miss France
Mélissa NOURRY

www.missfc.fr

À vos marques pour À vos masques

AVANNE-AVENEY

Troupe amateur certes mais qui cette année, fêtera ses 10 ans sur les planches ! C'est dire le succès de la compagnie *À vos masques*, de Mamirolle, qui de saison en saison, affine son jeu et affiche complet. Ils sont aujourd'hui sept acteurs et de nombreux bénévoles à faire fonctionner cette petite troupe qui souhaite depuis ses débuts « amener le rire au cœur des villages avec des vaudevilles et comédies de boulevard », souligne Chantal Jeanney, présidente de l'association. Cette année, 11 représentations seront données autour d'une pièce mise en scène par Jean Pétrement, de la compagnie Bacchus, qui assure ce rôle depuis quelques saisons. « Il court il court le muret » propose une peinture

burlesque des guerres de voisinage, un nouveau thème qui devrait ravir les spectateurs. « La plupart reviennent chaque année, dans les communes où nous nous produisons, explique Alexandra Monnot, l'une des comédiennes. C'est très gratifiant ! » Petits tarifs mais grands moments de rire à découvrir en janvier à Chalèze (le 14), à Marchaux (le 21) et à Mamirolle les 4 et 5 février. La troupe jouera aussi pour le service pédiatrique du CHRU à Nancray (le 11 février) et pour l'association "Semons l'Espoir" au Petit Kursaal de Besançon le 25 mars.



Plus d'infos sur :

avosmasques.canalblog.com



Aérodrome de Thise : un chef-d'œuvre (bientôt plus) en péril

THISE

Construits en 1938, les deux hangars métalliques de l'aérodrome de Thise tenaient alors de la prouesse technique. « Il s'agit d'une conception de type Eiffel qui se caractérise par l'absence de pilier central, alors que la toiture, culminant à 16 m, couvre une portée de 40 m, appréciée en connaisseur Claude Vernerey, conseiller municipal et ingénieur à la retraite. Ces hangars – qui accueillent aujourd'hui une cinquantaine d'avions, d'ULM et de planeurs – sont le dernier témoignage civil de ce type d'architecture des années 1930, en France. »

Un chef-d'œuvre classé Monument historique en 2007, mais qui présente de sérieux signes de fatigue. Au point que la municipalité a lancé une vaste opération de restauration, avec l'appui financier et technique du Grand Besançon et de la DRAC, entre autres.

DÉBUT DES TRAVAUX FIN 2017

Au programme, le remplacement de piliers érodés et de certaines tôles en toiture et en façade, la remise aux normes électrique et sanitaire, etc. Coût des travaux : 1,87 million d'euros. « Nous bénéficions de subventions, mais restons ouverts au

mécénat, précise l'élu. Les dons en ligne sont possibles via La Fondation du Patrimoine. » Après les études de rigueur, le chantier devrait démarrer fin 2017. Refait à neuf, le site accueillera à nouveau des animations publiques, aujourd'hui suspendues pour raisons de sécurité.



© OP

AGGLO INSOLITE



Des truites en Vaire Méditerranéenne

VAIRE

Le saviez-vous ? À Vaire, le ruisseau du Chaney a de faux airs de Méditerranéenne. Non pas que la température de son eau appelle à la baignade, mais il accueille des truites farios de

souche... méditerranéenne. « Cette souche se distingue de sa cousine « atlantique » – plus courante dans la région – par l'absence de gros points rouges sur le flanc, précise Valérie Maillard, 1^{re} adjointe au Maire. Sa préservation s'explique par une cas-

cade entre le ruisseau et le Doubs qui empêche les deux espèces de se rencontrer. »

Ces dernières années, la faune et la flore remarquables du site ont souffert de l'ensablement du cours d'eau. Pour y remédier, la commune a lancé des travaux sur environ 800 m, l'été dernier. Au programme, un nettoyage des berges et le creusement du lit. Des abreuvoirs en bois ont aussi été créés pour lutter contre la pollution liée aux vaches venant boire, les sabots dans l'eau. Le chantier s'est achevé à l'automne, avant la période de fraie des truites.

ATTENTION, PÊCHE INTERDITE !

Aujourd'hui, le ruisseau a retrouvé une nouvelle jeunesse. Il est notamment prisé des enfants de l'école. Les truites y coulent des jours toujours plus paisibles. « Leur pêche est strictement interdite et les villageois, très attachés au ruisseau, veillent précieusement sur elles », souligne Valérie Maillard.



© FE

CROSS

Le Cross du Grillon sous la neige : jamais deux sans trois ?



à tous, avec une inscription gratuite. Pour beaucoup, le Grillon est l'occasion de faire une première sortie entre amis, juste après les fêtes. » Avec la diversité des épreuves, la manifestation voit ainsi se côtoyer amateurs et sportifs affûtés. À noter aussi que tous les participants de l'épreuve jeunes sont récompensés.

UNE CORRIDA NATURE AUX BEAUX JOURS

L'an passé, près de 350 coureurs ont bravé les flocons, avant de profiter d'une douche bien méritée. Les plus frileux, peu tentés par l'expérience, peuvent d'ores et déjà préparer leur agenda : les organisateurs du Grillon proposent aussi une « Corrida Nature », le dimanche 21 mai.

La tradition est désormais bien établie : chaque année, le Cross du Grillon de Dannemarie-sur-Crète ouvre la saison locale des courses en pleine nature. Le samedi 14 janvier, sa 6^e édition mêlera épreuves jeunes (1 km), découverte (3 km) et sportives avec chronométrage (4 et 8 km). Une

nouvelle tradition semble même se profiler, puisque la neige s'est invitée sur les deux dernières éditions.

« Le rendez-vous a été initié par des coureurs qui se croisaient sur les chemins du coin, évoque François Rauscher, membre de l'organisation. C'est une journée conviviale et ouverte



Pour le cross, inscription avant le 13 janvier, 18h00.
www.lescoursedugrillon.fr

BAPTÈME DE DEUX SITES

Des figures du sport à l'honneur !

BESANÇON

Le Palais des Sports et le Complexe de la Malcombe adoptent les noms de deux personnalités sportives d'envergure ! Ghani Yalouz, actuel directeur technique de la Fédération d'athlétisme et médaillé d'argent aux J.O d'Atlanta, donne son nom au Palais des Sports. Le complexe de la Malcombe emprunte, quant à lui, le nom de Michel Vautrot, ex-arbitre U.E.F.A, qui a notamment dirigé la demi-finale de la Coupe du monde en 1990.





Partition « Portes ouvertes » au Conservatoire

La Cité des Arts ouvre grand ses portes le samedi 11 février de 13h30 à 18h30.

Aux performances et expositions du côté du FRAC (Fonds régional d'art contemporain) feront échos les quatre spécialités du Conservatoire à rayonnement régional (CRR) : musique, danse, théâtre et chant. Avec plus de 80 disciplines proposées, l'établissement se tournera davantage, pour ce rendez-vous hivernal, vers un public « grands élèves » de terminale, de futurs étudiants. « Ce même 11 février sera aussi celui des portes ouvertes de l'Université et les

lycéens étant en pleine inscription d'Admission post-bac, nous souhaitons leur montrer un large panel de ce qu'ils pourraient découvrir en nos murs », souligne Eric Scrève, le directeur du CRR. Les jeunes artistes de niveau avancé seront là pour donner un aperçu des 80 disciplines proposées au gré de mini-concerts ou démonstrations : musiques ancienne et classique mais aussi contemporaine, musiques actuelles amplifiées, danses classique et contemporaine, hip-hop ou la toute nouvelle chorale

rock et ses 50 participants seront de la partie. Une deuxième journée Portes ouvertes davantage tout public est d'ores et déjà

programmée le 6 mai prochain.

Renseignements au
☎ 03 81 87 81 00



AGENDA



MJC PALENTE

Soirée des professeurs et grands élèves

Concert/spectacle le **28 janvier** à 20h au Petit Kursaal à Besançon

Entrée payante.

mjcpalente.fr / 03 81 80 41 80

CAEM

Session ouverte à tous au restaurant Le Pixel à Besançon

20 janvier et 17 février

à partir de 20h

EMICA

Concert du jeune Orchestre Symphonique du CRR du Grand Besançon.

Le 3 février à 20h30 à la salle des fêtes de Pouilley-les-Vignes

Au programme des œuvres de Haydn, Bach et Bizet.

Libre participation.

www.emica.fr / 03 81 48 53 89

Le Concert impossible... c'est possible



Prenez l'Ensemble de Clarinettes, « Les Clas », de l'Orchestre d'harmonie municipal de Besançon, mélangez avec la troupe de théâtre le Philépat et vous obtenez une bonne heure de plaisir, à découvrir le 29 janvier à Dannemarie-sur-Crète. Le Concert impossible mêle loufoquerie et musique, avec 15 clarinettes sur scène, qui offriront toutes les nuances possibles au spectacle, grâce au timbre chaud et majestueux de leurs instruments altos ou sopranos, à la virtuosité de leurs trilles, à la course espiègle ou volubile de la petite clarinette. Mixez le tout avec deux malfrats plus naïfs que méchants, ajoutez du thé et du café en quantité, pimentez de quelques verres de Bourbon, saupoudrez de billets verts et... de neige ! Brassez à grands coups d'appels téléphoniques intempestifs et vous voilà transporté à Houston, au Texas, en compagnie

d'une bande de mafieux coiffés de chapeaux mous. Burlesque assuré, tout comme un concert de grande qualité. Ce premier rendez-vous 2017 est l'un des quatre temps forts de l'année qui permettent de restituer le travail des élèves sur scène. Ils sont proposés en partenariat par le Conser-

vatoire, la Rodia, le Bastion et les écoles de musique du Grand Besançon.

Entrée gratuite dans la limite des places disponibles, le 29 janvier à 16h à l'amphithéâtre du lycée agricole, Dannemarie-sur-Crète



CIRCUITS-COURTS

Le marché de producteurs monte en puissance à Vaire

Initié par la commune, en mai dernier, le marché de producteurs locaux de Vaire a rapidement trouvé son public. Un succès qui tient autant à la saveur des produits proposés qu'au charme de la Tuilerie qui abrite ce rendez-vous, tous les derniers vendredis du mois, de 17h30 à 21h30.

Aujourd'hui, seize producteurs proposent de quoi composer des repas fermiers, depuis l'entrée jusqu'au dessert : salaisons, légumes, viandes, fromages, pains, douceurs, boissons...

De nouveaux producteurs souhaiteraient rejoindre l'aventure, mais la capacité d'accueil du site a été atteinte.

ON SORT LES TABLES

« Les producteurs sont très contents du marché, confirme Elisabeth Rodrigues, adjointe au Maire. Il faudra attendre le retour du printemps pour en accueillir davantage, avec des étals autour du bâtiment. L'an passé, à la belle saison, on sortait aussi des tables pour permettre aux clients de déguster leurs achats sur place, dans un cadre agréable. » L'hiver, une centaine de personnes fréquentent le marché. La commune y tient un stand pour les accueillir. « C'est l'occasion de discuter avec les habitants autour d'une boisson chaude offerte, évoque Elisabeth Rodrigues. Nous recevons aussi des visiteurs des communes voisines. Certains habitués viennent même de Baume-les-Dames. »



MARCHÉS

Les marchés de producteurs du Grand Besançon :

VENEZ DÉGUSTER LES PRODUITS LOCAUX, DIRECTEMENT DU PRODUCTEUR AU CONSOMMATEUR

- **Marché de Pugey :**
Tous les samedis du mois de 8h à 12h
- **Marché de Morre :**
2^e et 4^e samedis du mois de 8h à 12h
- **Marché de Genes :**
2^e vendredi du mois de 17h30 à 22h
- **Marché des Auxons :**
Tous les dimanches matin 9h à 12h
- **Marché de Thise :** 1^{er} samedi du mois de 8h30 à 12h
- **Marché de Roche-lez-Beaupré :** 3^e samedi du mois 8h30 à 12h

www.grandbesancon.fr

Retrouvez toutes les idées de sorties

dans l'agglomération et à Besançon sur le site : sortir.besancon.fr ou sur l'agenda électronique : www.grandbesancon.fr

Les veilleurs de sentiers

Vous aimez randonner ou faire du VTT sur les sentiers du Grand Besançon ? Rejoignez le réseau des 25 veilleurs, tous bénévoles pratiquants, qui sont « nos yeux sur le terrain », souligne l'agglomération. L'objectif ? Parcourir au moins une fois par an un ou plusieurs sentiers et signaler les problèmes éventuels : dégradation du balisage ou de la signalétique, végétation envahissante... permettant d'envoyer sur place le dis-

positif d'entretien. Lancé en 2013 par le Grand Besançon, le réseau des veilleurs peut accueillir de nouveaux volontaires. En effet, jusqu'à mi-2016, seul le secteur du Plateau était balisé, soit 18 boucles pédestres et six en VTT. Depuis l'été dernier, le secteur sud de la vallée du Doubs propose aussi sept circuits pour la randonnée et trois pour le VTT, portant l'offre totale à près de 400 km de parcours. De nouveaux volontaires, surtout vétérinaires,

sont donc les bienvenus pour veiller sur ces boucles supplémentaires, d'autant que d'autres sentiers balisés seront prochainement aménagés au nord de la vallée du Doubs.



Plus d'infos sur : grandbesancon.fr/rando et par mail culture-tourisme-sport@grandbesancon.fr

Agenda

DIMANCHE 22 JANVIER

SAINT-VIT

LOTO

Organisé par le club de volley
À partir de 14h à la salle des fêtes

Contact : 03 81 87 40 40

MERCREDI 25 JANVIER

SAMEDI 28 JANVIER

SAINT-VIT

L'HEURE DU CONTE

Thème : Les trois ours
15h à la Médiathèque
« Les Mots Passants »

Contact : 03 81 87 00 99

JUSQU'AU 25 JANVIER

ROSET-FLUANS

La commune, en partenariat avec l'Éducation nationale, accueille une exposition du FRAC (artiste Hélène FRISCH)

Salle polyvalente
Olivier Vichard

Contact : 03 81 87 51 98

SAMEDI 28 JANVIER

SAINT-VIT

SOIRÉE DANSANTE

Organisé par le club de football USSV
Salle des fêtes

Contact : 03 81 87 40 40

SAMEDI 4 FÉVRIER

DEVECEY

MATCH

D'IMPROVISATION THÉÂTRALE

17h : match Devecey - Besançon (juniors)
20h : match Devecey - LUDI FC (adultes)
À la Maison Develcoise

Contact : 07 61 31 67 01

PELOUSEY

THÉÂTRE

La Troupe du Caméléon de Novillars jouera la pièce « Métallos et Dégraisseurs »
20h30 à la salle Saint-Martin

Contact : 03 81 55 61 45

GENNES

SOIRÉE DANSANTE

Organisée par le Comité des fêtes à partir de 20h à la salle polyvalente.
Réservation obligatoire à compter du 12 janvier 2017

Contact : 03 81 55 89 00

DIMANCHE 5 FÉVRIER

SAINT-VIT

LOTO

Organisé par la paroisse : unité pastorale du pays Saint-Vitois
À partir de 14h à la salle des fêtes

Contact : 03 81 87 40 40

BONNAY

Concours de belote
Salle des fêtes

Contact : 03 81 57 80 06

MARDI 7 FÉVRIER

MARDI 21 FÉVRIER

SAINT-VIT

CINÉMA ITINÉRANT

18h et 20h30 à la salle des fêtes

Contact : 03 81 87 40 40

MERCREDI 8 FÉVRIER

SAINT-VIT

GOURMANDISES

POUR

P'TITES Z'OREILLES

Pour les enfants de 1 à 3 ans
10h30 à la Médiathèque
« Les Mots Passants »

Contact : 03 81 87 00 99

VENDREDI 10 ET

SAMEDI 11 FÉVRIER

TALLENAY

BOURSE AUX VÉLOS

Vendredi 10 février : dépôt des vélos de 14h à 21h

Samedi 11 février : ventes de 8h à 16h

Contact : 03 81 58 86 64

SAMEDI 11 FÉVRIER

PELOUSEY

VIDE DRESSING

Au profit de l'association pédiatres du monde.
De 14h à 18h à la salle St-Martin

Contact : 06 79 13 48 83

SAINT-VIT

CONFÉRENCE

Music sounds better with you
Une histoire du rock à travers ses producteurs
19h à la Médiathèque
« Les Mots Passants »

Contact : 03 81 87 00 99

SAINT-VIT

LOTO

Organisé par les Jeunes Pompiers
Salle des fêtes

Contact : 03 81 87 40 40



Dîner gastronomique solidaire des Restos du Cœur !



Le traditionnel dîner gastronomique solidaire organisé par Les Restos du Cœur se déroulera le 7 février prochain au Kursaal à Besançon. Pour ce dîner, plusieurs grands chefs de la région mettront bénévolement leurs talents à la disposition des Restos du Cœur afin de préparer un repas gastronomique. Cette soirée permettra de financer 20 000 repas pour des personnes en difficulté. Thierry Eme, de France Bleu Besançon, animera cette soirée musicale.



Réservez votre table avant le 28 janvier au
☎ 03 81 41 92 11 (9h à 12h) ou au 06 43 26 53 63



CALENDRIER DES COLLECTES

JEUDI 19 JANVIER
◆ BESANÇON
 De 10h à 14h et de 15h30 à 19h30
 Salle Proudhon au Kursaal

LUNDI 16 JANVIER
◆ SAONE
 De 16h à 19h30
 Espace du Marais

LUNDI 23 JANVIER
◆ POUILLEY-LES-VIGNES
 De 16h30 à 20h
 Salle des Fêtes

JEUDI 26 JANVIER
◆ ECOLE-VALENTIN
 De 15h30 à 19h30
 Centre Activités et Loisirs

LUNDI 30 JANVIER
◆ MARCHAUX
 De 17h à 20h
 Salle polyvalente

SAMEDI 4 FÉVRIER
◆ LES AUXONS
 Ecole Intercommunale
 De 9h à 12h30

MARDI 7 FÉVRIER
◆ BOUSSIÈRES
 Maison des Loups
 De 16h30 à 20h

MERCREDI 8 FÉVRIER
◆ PELOUSEY
 De 16h30 à 20h
 Maison de la Noue

LUNDI 27 FÉVRIER
◆ PUGEY
 De 17h15 à 19h30
 Maison du Temps libre

◆ THISE
 De 16h à 20h
 Salle des Fêtes

ÉTABLISSEMENT FRANÇAIS DU SANG BOURGOGNE FRANCHE-COMTE
 Hauts du Chazal
 TEMIS Santé
 L au V : 8h à 17h
 S : 8h à 12h
 Arrêt Tram : UFR Médecine
 Arrêt bus : ligne 14 « Dolto »
www.dondusang.net

Le Grand Besançon est partenaire du Don du sang




Trésors de Russie

Centenaire de 1917 « oblige », la nouvelle saison de « Trésors de musique de chambre » nous ramène *Entre tsarisme et stalinisme*, dans la Russie de Tchaïkovsky, de Chostakovich, de Moussorgsky et de Prokofiev. Dirigé par le pianiste Arthur Schoonderwoerd, l'Ensemble Cristofori présente en ce premier trimestre 2017, **dix concerts exceptionnels sur instruments d'époque, à l'hôtel Alviset (1 rue Péclet)**. Entre les chefs-d'œuvre musicaux composés de 1870 à 1953 se faufiletront des lectures de poèmes et du journal intime de la poétesse Marina Tsvetaïeva. De janvier à mars, cette excursion mélodique et poétique en territoire slave illustre l'évolution de la société russe et de son univers musical. Pour le jeune public, une matinée spéciale sera donnée à 11h30 le dimanche 19 mars avec « Pierre et le loup », irrésistible conte musical pour piano et récitant de Sergueï Prokofiev (1936).

Les dates :

Janvier : 13 et 14 (20h30), 15 (17h)

Février : 10 et 11 (20h30), 12 (17h)

Mars : 17 et 18 (20h30), 19 (11h30 et 17h)

Les tarifs :

15 € - réduit 9 € (- de 26 ans / demandeur d'emploi / allocataire RSA / groupe à partir de 25 / carte Avantage Jeune)



Infos et réservations ☎ 03 81 83 48 91
com.ensemblecristofori@gmail.com
www.ensemblecristofori.com

VENDREDI 17 FÉVRIER

SAINT-VIT

ATELIER SCULPTURE DE LÉGUMES

Organisé par l'AEP. De 18h à 20h au centre d'animation
Contact : 03 81 87 40 40

SAINT-VIT

THÉÂTRE MUSICAL

Brassens 20h30 à la Médiathèque « Les Mots Passants »
Contact : 03 81 87 00 99

SAMEDI 18 FÉVRIER

DEVECEY

SOIRÉE CHANSONS FRANÇAISES

Au profit de l'association MARIAM pour la restauration de l'église de Devecey. À partir de 20h30 à la maison Deveçoise
Contact : 06 46 36 37 67

DIMANCHE 19 FÉVRIER

SAINT-VIT

REPAS DANSANT FNACA

avec les Sixties 12h30 à la salle des fêtes
Contact : 03 81 87 40 40

MERCREDI 22 FÉVRIER

SAMEDI 25 FÉVRIER

SAINT-VIT

L'HEURE DU CONTE

Thème : Histoires à croquer 15h à la Médiathèque
 « Les Mots Passants »

Contact : 03 81 87 00 99

SAMEDI 25 FÉVRIER

DEVECEY

LOTO

Maison Deveçoise,
Contact : 06 31 26 61 68

SAINT-VIT

LOTO

du club de Football USSV
 Salle des fêtes

Contact : 03 81 87 40 40

DIMANCHE 26 FÉVRIER

SAINT VIT

TOURNOI FUTSAL U11

Gymnase M. Vautrot

Contact : 03 81 87 40 40

PERSONNELS
DU MONDE DE
L'ÉDUCATION



Credits photos : Gettyimages - Thinkstock

AU CME, C'EST MA BANQUE QUI AVANCE
MES FRAIS DE SANTÉ.

COMPLÉMENTAIRE
SANTÉ ET
PRÉVOYANCE

Crédit  Mutuel
Enseignant

CRÉDIT MUTUEL ENSEIGNANT FRANCHE COMTÉ

5, rue Madeleine Brès – Les Tilleroyes – 25000 Besançon – Tél. : 03 81 65 99 00 – Courriel : 08590@creditmutuel.fr

CME Franche Comté, RCS Besançon 432 018 869 affilié à la Caisse Fédérale de Crédit Mutuel, société coopérative à forme de société anonyme au capital de 5 458 531 008 euros, 34 rue du Wacken, 67913 Strasbourg Cedex 9, RCS Strasbourg B 588 505 354, contrôlée par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR), 61 rue Tailbout, 75436 Paris, Intermédiaire en opérations d'assurances sous le N° Orias 07 003 758 consultable sous www.orias.fr, proposant des contrats d'assurance souscrits auprès d'ACM IARD S.A., ACM VIE S.A., entreprises régies par le code des assurances.



FACEBOOK

LA PHOTO DU MOIS : Cité Canot et le pont du même nom, avec le Doubs pour miroir, par Mesh Photography. Retrouvez ses photos sur son site : mesh-photography.fr



INFO MAGAZINE

Si vous connaissez quelqu'un qui ne reçoit pas le magazine contactez-nous :

✉ magazine@grandbesancon.fr
☎ 03 81 87 88 82

Le magazine est téléchargeable sur notre site : www.grandbesancon.fr

Pour aller plus loin dans les articles rendez-vous sur : www.meilleurtemps.fr

INSTAGRAM



Balade givrée dans l'agglomération par Charlotte Pabst



Instagram : [@grandbesancon_monagglo](https://www.instagram.com/grandbesancon_monagglo)

LinkedIn

Le Crédit Agricole investit 30 M€ dans la réfection de son siège au cœur de Besançon. Il s'agit du plus important projet urbain privé du moment sur le Grand Besançon.



Invest in Grand Besançon

YOUTUBE



Le Conservatoire s'approprié la chanson « Happy » lors d'un atelier créatif.



Chaîne Youtube : Conservatoire du Grand Besançon

LES PAPETERIES, L'ÂME DE GENEUILLE

Cent ans de prospérité ! Jusqu'en 1969 et leur fermeture, les Papeteries de Geneuille ont fait les beaux jours de la commune et de ses habitants, employant jusqu'à 200 ouvriers. Derrière cette réussite, la famille Outhenin-Chalandre, de Besançon, qui créa un empire franc-comtois du papier.

Imprimeur bisontin, Joseph Outhenin-Chalandre achète à Geneuille en 1834 le vieux moulin sur l'Ognon. Il veut y fabriquer du papier grâce à la force motrice de la rivière et va mettre en place un modèle industriel qui fera date dans toute la région. Le moulin rhabillé de neuf est rapidement doté de deux machines à papier. C'est le début d'une industrialisation qui permet aux Outhenin-Chalandre de fonder un petit em-

pire. Papeteries et usines de pâte à papier voient le jour à Chevroz (1846), Savoyeux (1855), Deluz (1875) et Seveux (1877).

LA PLUS IMPORTANTE

En 1873 Geneuille produit 1 300 tonnes de papier à affiches et de papier machine : elle est la plus importante de la région. Elle devient dans les années suivantes une institution dont toute la commune profite : développement des voies d'accès, logements ouvriers, nouvelle école, nouvelle fontaine, bureau de poste, nouveau cimetière et même fanfare et club de football. En 1930, la société Outhenin-Chalandre fusionne avec les Papeteries de France. Mais la concurrence scandinave fut la plus forte : l'usine ferma définitivement ses portes en août 1969... L'« Hymne national » de Geneuille reste cependant le Chant des Papetiers, encore chanté par quelques anciens du village.



Marquées par le feu



Alors même que les Papeteries sont en plein essor, les lieux sont ravagés par le grand incendie de 1842. L'usine accueille alors 135 ouvriers pour une production annuelle de papier de 300 tonnes. La reconstruction sera synonyme, dès 1851, d'une modernisation : l'achat d'une 3^e machine à papier permettant de passer à 500 tonnes annuelles.

De nouveau, le 21 mars 2013 en début de soirée, un gigantesque incendie a embrasé le site, pourtant seulement habité par le bruit du vent et de l'Ognon tout proche, passant par les fenêtres brisées et les murs effondrés. Les pompiers, accourus d'Emagny et de Besançon, ont mis des heures à stopper les flammes. Quelque 1 000 m² sur deux niveaux de l'usine désaffectée ont été en grande partie détruits. Friche industrielle, elle est interdite à la visite.



Vers une renaissance ?

Propriétaire du site depuis l'an 2000, Olivier Dromard, entrepreneur, a d'abord investi dans les anciennes Papeteries « avec l'idée de produire de l'électricité grâce au barrage tout proche. Mais les travaux étaient trop importants par rapport à ce que cela aurait pu rapporter ». Quelques années plus tard, il dépose en mairie de Geneuille un permis de construire pour des logements, des locaux commerciaux et même un hôtel-restaurant. Les contraintes de l'État étant trop lourdes pour finaliser le dossier, l'entrepreneur jette l'éponge. Pourtant Olivier Dromard espère toujours, à la fois la venue d'investisseurs à ses côtés mais aussi l'aboutissement de ce projet. « La vue est splendide sur l'Ognon et le potentiel énorme avec 10 000 m² de bâtiments en surface développée. Les gens pourraient habiter là et y travailler. Et bien sûr, cette idée d'hôtel me tient toujours à cœur. »

SAMU : 03 81 21 40 00 ou 15

POLICE : 03 81 21 11 22 ou 17

POMPIERS : 18

GENDARMERIE : 03 81 81 32 23

URGENCE SANS ABRI : 115

URGENCES HOSPITALIÈRES

Pour solliciter une intervention médicale d'urgence ou se rendre au CHU Jean Minjoz
Bd Fleming : 15

URGENCES PERSONNES SOURDES ET MALENTENDANTES : 114

SOS MÉDECINS :
08 26 88 24 24

Consultation gratuite

MÉDECINS DE GARDE BESANÇON : 36 34

MÉDECINS DE GARDE FRANCHE-COMTÉ : 39 66

MÉDECINS DENTISTES ET PHARMACIENS DE SERVICE

S'adresser à l'Hôtel de Police,
2 avenue de la Gare d'Eau :
03 81 21 11 22

SIDA INFOS SERVICE :
0 800 840 800

• **Urgences pharmaceutiques** 32 37
www.3237.fr

CENTRE ANTI-POISON

• **Besançon SAMU** : 15

• **Lyon** : 04 72 11 69 11

TRANSFUSION SANGUINE

03 81 61 56 15

TRANSPORT SANITAIRE D'URGENCE

[ATSU] : 03 81 52 12 12

CENTRE ANTI-RABIQUE

03 81 21 82 09

VÉTÉRINAIRE DE GARDE

03 81 52 43 32

Week-ends et jours fériés

SOS ALCOOL : 06 58 86 45 23

CROIX D'OR DU DOUBS ALCOOL ASSISTANCE : 03 81 50 03 40

Répondeur 24h/24 DROGUE INFOS SERVICE :
0 800 231 313

SOLEA : 03 81 83 03 32

Centre de soins en addictologie CENTRE DE SOINS, D'ACCOMPAGNEMENT ET DE PRÉVENTION EN ADDICTOLOGIE (CSAPA) :
03 81 81 03 57

SOLIDARITÉ FEMMES / VIOLENCES CONJUGALES :
03 81 81 03 90

CONCILIATEUR DE JUSTICE :
03 81 61 50 58

ENFANCE MALTRAITÉE : 119

ENFANCE MALTRAITÉE ET ABUS SEXUELS :
03 81 21 81 43 - 03 81 21 81 44

ANTENNE ENFANCE ADO :
03 81 25 81 19

ALLÔ MALTRAITANCE PERSONNES ÂGÉES ET HANDICAPÉES :
39 77 ou 0800 00 83 75

MAISON DES SENIORS :
03 81 41 22 04

SERVICE D'ACCUEIL ET D'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL :
03 81 41 22 60

SOS AMITIÉ :
03 81 52 17 17

LIGNE BLEUE 25 : 03 81 25 82 58

AIDE AUX VICTIMES D'INFRACTION : 03 81 83 03 19

LE DÉFENSEUR DES DROITS : 09 69 39 00 00

CENTRE D'INFORMATION SUR LES DROITS DES FEMMES ET DES FAMILLES (CIDFF) :
03 81 83 48 19

LA PORTE OUVERTE (solitude, mal-être, désarroi...) :
03 81 81 03 04

L'AUTRE CERCLE (Lutte contre l'homophobie) :
06 89 02 17 43

L'administration COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE GRAND BESANÇON :
03 81 87 88 89

MAIRIES

• **Amagney (25220)** : 03 81 55 65 04

• **Arguel (25720)** : 03 81 57 36 25

• **Audeux (25170)** : 03 81 60 20 77

• **Avanne-aveney (25720)** :
03 81 41 11 30

• **Besançon (25000)** : 03 81 61 50 50

• **Beure (25720)** : 03 81 52 61 30

• **Bonnay (25870)** : 03 81 57 80 06

• **Boussières (25320)** : 03 81 56 54 90

• **Brailans (25640)** : 03 81 57 93 30

• **Busy (25320)** : 03 81 57 27 86

• **Byans-sur-Doubs (25320)** :
03 81 63 61 66

• **Chalèze (25220)** : 03 81 61 19 03

• **Chalezeule (25220)** : 03 81 61 04 63

• **Champagney (25170)** : 03 81 59 92 00

• **Champoux (25640)** : 03 81 62 54 85

• **Champvans-les-Moulins (25170)** :
03 81 59 94 04

• **Châtillon-le-Duc (25870)** :
03 81 58 86 55

• **Chaucenne (25170)** : 03 81 55 03 30

• **Chaufontaine (25640)** :
03 81 57 91 32

• **Chemaudin et Vaux (25320)** :
03 81 58 54 85

• **La Chevillotte (25660)** : 03 81 55 76 88

• **Chevroz (25870)** : 03 81 56 90 31

• **Cussey-sur-l'Ognon (25870)** :
03 81 57 78 62

• **Dannemarie-sur-Crète (25410)** : 03 81 58 51 93

• **Deluz (25960)** : 03 81 55 52 29

• **Devecey (25870)** : 03 81 56 83 63

• **École-Valentin (25480)** : 03 81 53 70 56

• **Fontain (25660)** : 03 81 57 29 65

• **Francois (25770)** : 03 81 48 20 90

• **Geneuille (25870)** : 03 81 57 71 51

• **Gennes (25660)** : 03 81 55 75 32

• **Grandfontaine (25320)** : 03 81 58 56 57

• **Larnod (25720)** : 03 81 57 29 37

• **La Vèze (25660)** : 03 81 61 98 99

• **Le Gratteris (25660)** : 03 81 55 81 38

• **Les Auxons (25870)** : 03 81 58 72 69

• **Mamirolle (25620)** : 03 81 55 71 50

• **Marchaux (25640)** : 03 81 57 97 55

• **Mazerolles-le-Salin (25170)** :
03 81 58 50 05

• **Merrey-Vieille (25870)** : 03 81 57 87 51

• **Miserey-Salines (25480)** :
03 81 58 76 76

• **Montfaucon (25660)** : 03 81 81 45 71

• **Montferrand- Château (25320)** :
03 81 56 52 09

• **Morre (25660)** : 03 81 81 25 27

• **Nancray (25360)** : 03 81 55 21 66

• **Noironte (25170)** : 03 81 55 06 27

• **Novillars (25220)** : 03 81 55 60 45

• **Osselle-Routelle (25320)** :
03 81 63 61 40

• **Palise (25870)** : 03 81 57 83 51

• **Pelousey (25170)** : 03 81 58 05 16

• **Pirey (25480)** : 03 81 50 63 00

• **Pouilley-Français (25410)** :
03 81 87 56 63

• **Pouilley-les-Vignes (25115)** :
03 81 55 40 31

• **Pugey (25720)** : 03 81 57 27 94

• **Rancenay (25320)** : 03 81 52 38 96

• **Roche-lez-Beaupré (25220)** :
03 81 60 52 99

• **Roset-fluans (25410)** : 03 81 87 51 98

• **Saint-Vit (25410)** : 03 81 87 40 40

• **Saône (25660)** : 03 81 55 71 31

• **Serre-les-Sapins (25770)** :
03 81 59 06 11

• **Tallenay (25870)** : 03 81 58 85 77

• **Thise (25220)** : 03 81 61 07 33

• **Thoraise (25320)** : 03 81 56 61 64

• **Torpes (25320)** : 03 81 58 65 61

• **Vaire (25220)** : 03 81 55 67 81

• **Vesemes-Essarts (25410)** :
03 81 58 55 01

• **Venise (25870)** : 03 81 57 89 45

• **Vieille (25870)** : 03 81 57 81 63

• **Villars-Saint-Georges (25410)** :
03 81 63 66 63

• **Vorges-les-Pins (25320)** :
03 81 57 30 28

CONSEIL DÉPARTEMENTAL

03 81 25 81 25

HÔTEL DE RÉGION

03 81 61 61 61

PRÉFECTURE

03 81 25 10 00

ALLÔ SERVICE PUBLIC : 39 39

MÉTÉO : 0 899 701 920

HORLOGE PARLANTE : 36 99

Les transports

SNCF gares Viotte et Auxon-Dessus : 36 35

GINKO : 0 825 00 22 44

INFORMATIONS ROUTIÈRES

0 800 100 200 (24h/24)

Les dépannages

GDF : (24h/24) 0 810 433 125

ERDF : (24h/24) 09 72 67 50 25

Les déchetteries du SYBERT

• **Besançon-Tilleroyes** : 03 81 41 33 44

• **Marchaux** : 03 81 62 56 49

• **Pirey** : 03 81 88 74 08

• **Saône** : 03 81 55 80 60

• **Thise-Les Andiers** : 03 81 40 09 42

• **Thoraise** : 03 81 56 51 05

GRAND BESANÇON
JANVIER - FÉVRIER 2017 N°79

MAGAZINE BIMESTRIEL - COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU GRAND BESANÇON - La City, 4 rue Gabriel Plançon - 25043 Besançon cedex - Tél. 03 81 87 88 89 • **Courriel** : magazine@grandbesancon.fr - www.grandbesancon.fr • **Directeur de publication** : Jean-Louis Fousseret • **Directeur de la communication par interim** : Florian Pasqualini • **Direction de la rédaction** : Florian Pasqualini • **Rédactrice en chef** : Delphine Fresard • **Comité éditorial** : Gabriel Baulieu, Martine Menigoz, Pierre Gainet, Florian Pasqualini, Delphine Fresard • **Rédaction** : Nadine Eybert-Baud, Véronique Vuillemin-Filippi, Nicolas Bruder, Xavier Fantoli • **Crédit photo** : Jean-Charles Sexe, Jack Varlet, Olivier Perrenoud, Emmanuel Eme, Éric Chatelain, DR, sauf mention contraire • **Infographies** : Agence Idé (page 8) - Fotolia • **Maquette - mise en pages** : [scoopcommunication](http://www.scoopcommunication.com) - **Impression** : Groupe MAURY, zone industrielle, 45330 Malesherbes • **Distribution** : Adrexo et Mediapost • **Régie publicitaire** : Agence ELIXIR Besançon 03 81 81 28 75 • **Représentant légal** : Jean-Louis Fousseret • **Dépôt légal** : Janvier 2017 - N° ISSN 1634-3476 - Édité à 104 000 exemplaires.



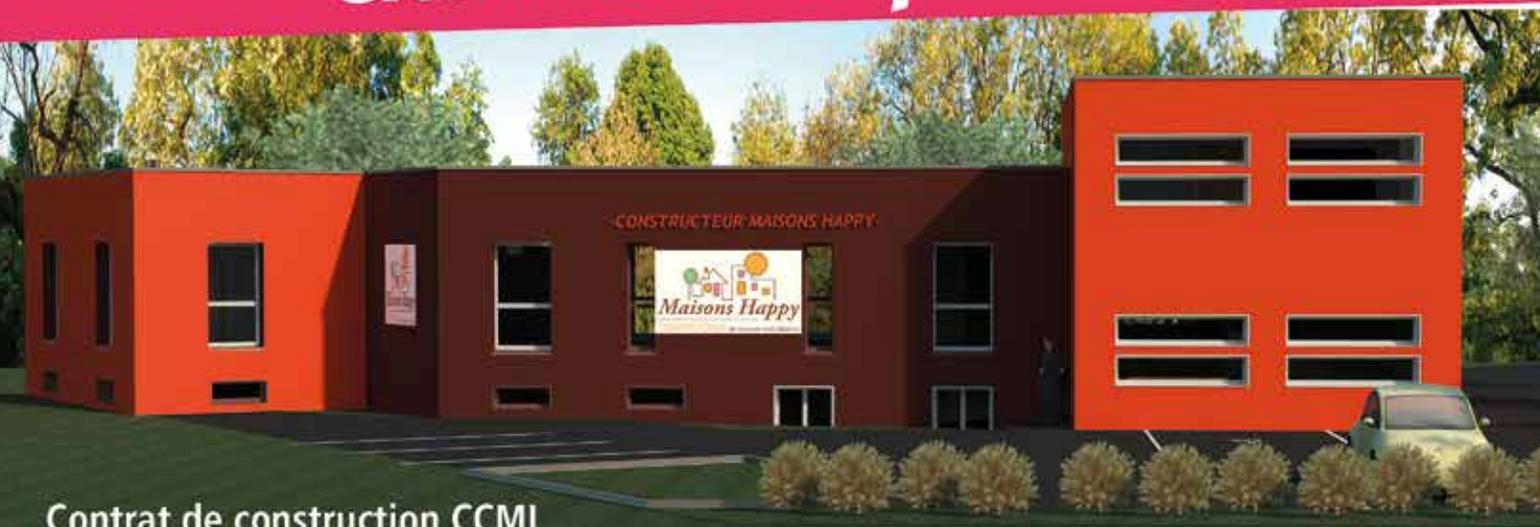


Maisons Happy

CONSTRUCTEUR de maisons individuelles

OUVERTURE nouveaux locaux Février 2017

Choisissez la qualité !



Contrat de construction CCM1

Choisissez le clé en main !

*Toutes les compétences
de notre équipe à votre service*

Constructeurs Maisons Happy

10 rue de la Combe du Puits - 25480 Ecole Valentin

Tél. : 03 81 84 25 64 - www.maisonshappy.fr





*Très bonne
année
2017 !*

L'œil protecteur

*Offre spéciale
— Noël —
Pose gratuite
jusqu'au 31 janvier*

Simplement efficace

- Systèmes d'alarme vidéos adaptés à votre mode de vie
- Particuliers et professionnels
- Installation et maintenance
- Télésurveillance
- Interventions



Installation d'alarme par Cyclop

TÉLÉSURVEILLANCE 24H/24 • 7J/7
À PARTIR DE 1€/jour



4 ter rue Berthelot - BP 51227 • 25004 BESANCON Cedex
Appelez le : **0 381 400 400** • www.cyclop.fr

DEVIS GRATUIT, CONFIDENTIEL ET SANS ENGAGEMENT